



L'AVENIR DU NORD

1897-1943

Fondateurs : Wilfrid Gascon et Jules-Edouard Prévost

1897-1943

"Le mot de l'avenir est dans le peuple même; nous verrons prospérer les fils du Saint-Laurent". (Benjamin Sulte)

Directeur: HECTOR PERRIER



LABELLE

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE, NUMÉRO 7

Journal hebdomadaire — Cinq sous le numéro

SAINT-JEROME, LE VENDREDI, 12 FÉVRIER 1943

"Frères, vous êtes appelés à la liberté"

L'abbé Claude Fauchet

Le dimanche, 31 janvier dernier, l'illustre musicien italien, Arturo Toscanini, transmet à l'univers, sur les ondes mondiales, un message musical d'une profonde signification aux heures de succès annonciateurs de victoire que les armées de la liberté connaissent. Cet Italien démocrate et libéral, qui condamna dès la première heure le fascisme de Mussolini et toute forme despotique de gouvernement en général, termina son concert dominical régulier de la symphonie de la NBC par une œuvre, presque inconnue des mélomanes d'Amérique, du grand compositeur italien, démocrate et libéral lui aussi, Giuseppe Verdi: l'hymne des nations. C'est un hommage de Verdi aux grands peuples précurseurs de la liberté dans le monde, l'Angleterre, la France et l'Italie. Toscanini, pour payer un tribut de reconnaissance à la démocratie américaine dont il jouit de l'hospitalité jusqu'à ce que l'Italie brise ses chaînes, avait complété cet hymne par le chant national des États-Unis, Star Spangled Banner. Ainsi, la nation américaine, qui inaugura le régime démocratique treize ans avant la France, se trouvait associée comme il convient aux autres peuples protagonistes de la liberté.

Ce chef-d'œuvre musical, d'un souffle patriotique intense, réunit God Save the King, la Marseillaise et l'hymne révolutionnaire italien en plus de l'addition apportée par Toscanini pour la circonstance, et est écrit pour chœur et orchestre. Vers la fin, à mesure que s'élèvent vers les hauteurs musicales les envolées ardentes qui traduisent les aspirations de la race humaine vers l'affranchissement de la contrainte sous toutes ses formes, on entend simultanément le God Save the King au chœur et la Marseillaise à l'orchestre, l'un et l'autre s'harmonisant à merveille sans se confondre et sans perdre de leur valeur respective.

Il ne faut voir dans cette superposition de deux hymnes nationaux une simple prouesse musicale, mais le symbole de l'association naturelle et féconde des deux berceaux des libertés modernes en Europe et dans le monde. Image sonore de l'Entente cordiale d'avant-guerre et de celle plus parfaite encore qui devra régner dans la période de paix consécutive au présent cataclysme universel. Illustration de la constante inter-pénétration de la pensée française et de la pensée anglaise dans le génèreux mouvement d'idées d'où est sortie la Révolution, et de la solidarité de l'humanité franco-britannique, chaque fois qu'il s'agit de faire cause commune pour la défense des idées de droit et de liberté.

La pensée et l'action sont deux sœurs qu'il ne faut jamais dissocier. La France, qui continua après la défaite à communier à la même pensée que l'Angleterre, ne pouvait rester longtemps séparée de son alliée dans l'action. Après la capitulation, le cœur de la France semblait avoir cessé de battre. Mais la France patriote et en mesure de réagir prit bientôt soin de transporter ce cœur en Grande-Bretagne, dans la citadelle inexpugnable de la liberté où il a continué de fournir de généreuses pulsations. Il débordait maintenant dans l'empire colonial français d'Afrique où il bat à l'unisson avec les défenseurs de la liberté.

Peu importe la forme spécifique de gouvernement démocratique que la France se donne présentement en Afrique où elle se donnera dans la métropole après la victoire. Ce qui importe, dans le moment, c'est qu'elle réunisse sous le même idéal et dans une action commune tous les éléments favorables à la cause de la liberté et qu'elle accorde la place qu'elle leur croit mériter aux hommes repentants de Vichy. Que ce gouvernement provisoire tende de toutes ses forces vers la revanche et la réhabilitation de la France et des autres nations esclaves du nazisme, voilà la principale préoccupation de l'heure. Et surtout, n'oublions pas cette définition de Seignobos dans son Histoire Moderne (1715-1815): "De toutes les formes de gouvernement, la meilleure est celle qui produit le plus grand degré de bonheur et de sûreté et qui est le plus efficacement protégée contre le danger de mauvaise administration."

D'autre part, la liberté complète qu'on réclame pour soi implique le respect et non seulement la tolérance des idées saines et des actes progressifs d'autrui, quel que soit leur caractère. Car, écrit Edouard Herriot: "De toute évidence, pour un homme libre, le mot de tolérance est un mot insuffisant. Nous n'avons pas à tolérer les opinions de nos adversaires; nous devons les respecter, sans plus." Cet axiome s'applique à plus forte raison à ceux qui partagent le même idéal.

Pour avoir le droit de se réclamer de la démocratie, il faut tout d'abord être démocrate dans l'âme et permettre aux autres de jouir de ses bienfaits sous la forme qui convient le mieux à leur génie respectif, comme le fait l'Angleterre dans ses possessions au moment opportun, nous rappelant le mot de l'abbé Claude Fauchet dans son éloge funèbre des citoyens tués à la prise de la Bastille: "Frères, vous êtes appelés à la liberté."

W. E.

On chuchote que...

Notre capital humain doit, de toute nécessité, être protégé. Les tout-petits méritent d'être, de la part des aînés, l'objet de la plus grande sollicitude et des soins les plus suivis. La mortalité infantile décime encore notre population. C'est un terrible fléau qu'il nous faut à tout prix enrayer. Que tous contribuent donc, dans l'exécution de leur tâche quotidienne, à la poursuite de leurs activités, à poser des actes qui contribueront à effacer cette plaie.

Il y a amélioration quant aux décès chez les enfants. C'est ce que démontrent les dernières statistiques émises. Mais les ravages sont encore trop grands, désastreux même. Ainsi, le taux des décès chez les très jeunes s'établit à 59,35 par mille naissances en 1942, contre 70,28 en 1941. C'est une baisse fort encourageante, mais qui ne doit pas nous inciter à mettre une fin au combat que nous avons engagé contre la mortalité infantile. Souhaitons que l'amélioration soit encore plus sensible au cours de l'année qui s'écoule.

Nous sommes en guerre: nul ne l'ignore. Et pour faire la guerre, il faut le nerf, l'argent: autre vérité bien connue de tous. Un moyen de prêter à l'État les deniers si nécessaires est de mettre en portefeuille des timbres d'épargne. La vente s'en fait maintenant dans un nombre croissant d'établissements. Que le public réponde à l'invitation de l'autorité. Deux excellentes fins seront atteintes: l'acquiescement fera des économies dont il usera avec agrément en temps opportun; puis, l'effort de guerre du pays ne sera rendu que plus efficace.

On a observé l'absence de M. Edouard Lacroix à l'Assemblée publique tenue au Marché Saint-Jacques, le 7 février dernier, par le

Bloc populaire canadien. Mais qu'est-ce donc qui ne va pas? Des indiscrets prétendent que l'abstention de monsieur Lacroix est attribuable à la présence des trois "intellectuels" du "bluff impopulaire", MM. Gouin, Chaloux et Philippe Hamel. De telles dissensions au sein d'une organisation naissante ne sont certes pas de bon augure.

Pour excuser l'absence du piller du Bloc, le président de la réunion s'est borné à annoncer que M. Edouard Lacroix avait "été empêché d'être présent". Il eût pourtant été facile à M. Lacroix de faire parvenir une dépêche que le maître de cérémonies eût pu lire à l'assistance. Mais de dépêche... Il n'y avait pas. Dont acte...

Monsieur Maxime Raymond, aux fins de mesurer sa popularité, aurait confié à un de ses organisateurs, - échec de la ville de Valleyfield si nous sommes bien informés, - la tâche de faire une tournée dans le comté, de sonder l'opinion et de lui faire rapport. Ce dernier aurait été des plus décevants, l'organisateur ayant déclaré au chef du "bluff impopulaire" que ses chances de réélection dans le comté étaient absolument nulles. Est-ce vrai? Si oui, quelles sont donc les chances du Bloc dans son ensemble?

Un autre organisateur qui aurait toujours été dévoué aux intérêts de Delpha Sauvée aurait fait parvenir à M. Raymond une note l'avertissant de ne pas compter sur lui. Et pourtant, selon la rumeur, le chef aurait été disposé à mettre toute sa confiance dans cet homme. Encore un élément peu rassurant pour un mouvement dont la coquille ne fait que de se briser.

L'Assemblée inaugurale du Bloc qui eut lieu à Saint-Georges de



Le Canadien-français doit faire rayonner la culture française sur toute l'Amérique, dit Monsieur Godbout

Hôte d'honneur au vingt-huitième dîner annuel de l'Association des diplômés de l'Ecole Polytechnique, à l'Hôtel Windsor, le 30 janvier, l'honorable Monsieur Adélard Godbout, premier ministre et ministre de l'Agriculture de la Province de Québec a rappelé la nécessité pour les Canadiens-français, les jeunes comme les moins jeunes, de faire rayonner la culture française non seulement sur notre Province et dans notre pays mais sur toute l'Amérique.

Il n'y a qu'une chose qui compte, si vous voulez être les meilleurs citoyens du pays. C'est votre attitude qui vous permettra d'être les citoyens les plus heureux. Votre influence, vous devez la faire rayonner non seulement sur toute votre Province, sur tout votre pays, mais sur toute l'Amérique. Vos diplômés vous en donnent l'exemple vivant. L'Université de Montréal vient de décerner des doctorats en sciences appliquées "honoris causa" à deux hommes dont l'influence n'a pas connu les frontières de notre Province et de notre pays. Il a été en exemple aux convives M. Georges J. Desbarats et le Colonel Arthur-Edouard Dubuc à qui Mgr Olivier Maurault, p.s.s. V.D. venait de remettre, au nom de l'Université de Montréal, des doctorats en sciences appliquées "honoris causa". Je m'incline avec beaucoup de respect, comme devant les plus grands patriotes, devant ceux à qui vous avez décerné ces doctorats honorifiques. Ces deux hommes ont voulu faire rayonner sur toute l'Amérique notre culture française et notre culture latine, sur toute l'Amérique que vous avez découverte par vos ancêtres.

Monsieur Drouin et les droits des nôtres

L'honorable Monsieur Oscar Drouin, ministre des Affaires Municipales, du Commerce et de l'Industrie, a été l'hôte de l'Association libérale de Québec-Est le 1er février. Monsieur Edmond Trudel présidait. L'orateur a revendiqué les droits des Canadiens-français dans l'administration fédérale. Les nôtres représentent 30 pour cent de la population et il devrait y en avoir 30 pour cent dans le fonctionarisme fédéral.

Un grand nombre de commissions ont assumé le contrôle de la vie économique du pays. Plusieurs poursuivent leurs activités même après la guerre. Il importe donc que nous ayons notre part de représentation dans ces organismes, car d'ici à quelques années, plusieurs membres de ces commissions détendront les leviers de commande.

Monsieur Drouin a dénoncé l'impérialisme, tout particulièrement celui de Monsieur Bennett. Nous combattons, a-t-il dit, pour la survie du Canada aux côtés de l'Angleterre et des nations alliées. Nous combattons pour le maintien du régime démocratique et non pour un impérialisme quelconque.

Le ministre a déclaré que la Province de Québec, sous le régime actuel, avait collaboré avec Ottawa, tout en sauvegardant son autonomie. Monsieur Drouin a aussi parlé de l'après-guerre, des exigences des masses populaires et a ajouté que nous devons être prêts à dépenser de l'argent pour la paix, comme nous en avons dépensé pour la guerre.

L'oeil regardait Cain...

Comme cela s'imposait pour la bonne renommée du Parti Libéral vis-à-vis des citoyens des autres provinces, le Très Honorables Monsieur King a "expédié" de l'autre côté de la Chambre trois députés devenus les principaux membres du Bloc Populaire (?).

Le "Bloc à trois faces" fait maintenant bloc... à trois, à l'extrême gauche du Président. C'est loin, mais tout de même pas assez loin pour empêcher les députés libéraux fidèles à leur Pays et à leur Province de jeter de temps à autre un coup d'oeil de pitié du côté de ceux qui ont trahi Monsieur King pour satisfaire leur ambition personnelle et flatter les passions populaires.

Ces messieurs n'ont pas fini d'avoir des remords... d'ici quelques années ils seront l'objet de la désapprobation des citoyens de leur Province pour avoir trahi le seul homme capable de prendre la défense des Canadiens-français au cours de la période difficile que nous traversons.

Le gouvernement provincial perd deux de ses membres

Les honorables Cléophas Bastien et L.-J. Thidél

C'est avec peine que nous annonçons la mort presque simultanée des honorables Thidél, ministre sans portefeuille dans le cabinet Godbout et député de Maskinongé, et Bastien, ministre de la colonisation et député de Berthier. Malgré la douleur que nous cause la disparition de M. Thidél, sa mort, prévue depuis quelque temps déjà par suite de sa maladie, nous surprend moins que celle de M. Bastien qui était plus jeune que son collègue, jouissait d'une excellente santé et a fourni une somme considérable de travail jusqu'à l'heure où la fauchuse inexorable est venue le frapper et le ravir à sa province, à son comté, qui lui faisait confiance depuis 1927, et à son parti qui voyait en lui un pilier de la doctrine libérale.

L'un des députés les plus actifs depuis son arrivée à l'Assemblée législative, M. Bastien s'était surtout révélé pendant les trois années que le parti libéral a passées dans l'opposition. Avec M. Bouchard et la phalange libérale du temps, Cléophas Bastien a tenu tête victorieusement à l'autoritaire premier ministre de l'époque et à sa tourbe de bateleurs de foire. Ministre d'Etat dans le dernier cabinet Taschereau et dans le gouvernement Godbout depuis 1939, son chef venait de reconnaître officiellement ses talents et de récompenser son dévouement en lui cédant son portefeuille de la colonisation. Dans ce domaine, le nouveau ministre avait conçu de vastes projets pour l'après-guerre. Lorsque son successeur les réalisera, nous y découvrirons l'inspiration de M. Bastien et nous y verrons son testament politique.

M. Thidél est décédé mardi, à Louiseville après une longue maladie. Quant à M. Bastien, il est disparu subitement, mercredi soir, à Québec, après une rude journée de travail, emporté par une crise d'œdème pulmonaire. M. Bastien était

Beauce, devait être tenue à Valleyfield. On dit que certaines difficultés existaient entre l'autorité d'une usine locale et le personnel, difficultés qu'aurait tenté de régler M. Raymond sans toutefois y parvenir, aurait été le motif du changement de site. Certains électeurs de Valleyfield auraient été jusqu'à dire: "Que Raymond vienne tenir l'assemblée de son Bloc ici, on va lui faire une job". Le chef "brancle" dans son comté. Que feront donc ses suiveurs?

En constatant les modifications radicales que vient d'opérer au sein de son cabinet fasciste, le piteux Mussolini, on ne peut s'empêcher de penser: Ce n'est pas seulement un REMANIEMENT, mais surtout un RENIEMENT.

Depuis le début de la session fédérale, aucune attitude de ses partisans n'a laissé entendre que le Bloc veuille prendre figure de parti politique officiel au parlement. Au cours du débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône, tous les chefs de parti ont parlé avant les simples députés. La nation entière (?) s'attendait à ce que le chef du Bloc énonçât ses MAXIMES sur le parquet de la Chambre, à l'heure réservée aux chefs de parti. M. Raymond, qui prend de plus en plus figure de mas-tu-vu, préfère le marché Saint-Jacques où il est entouré de sa tourbe de thuriferes. C'est plus confortable. Ce qui manque le plus à ce ramassis de râteaux politiques, après l'originalité, c'est le courage et le soulci des responsabilités.

Autre preuve de cette assertion: lors du premier vote prix à la Chambre des communes, sur la prolongation du terme d'office du Juge en chef de la cour suprême, M. Maxime Raymond et ses partisans se sont défilés en BLOC. Comment le peuple pourra-t-il voter pour des hommes qui n'ont pas le courage de voter au parlement de la nation?

CHANTS LAURENTIENS

Eblouissements!

Je ferme les yeux. Le bruit de la ville meurt à la porte de ma chambre des faubourgs. Ma mémoire est plus active que d'habitude. La raison? J'ai vu tantôt un clair croissant de lune, accroché à la robe de bai de madame la nuit, distillant le froid avec une insistance désespérante. Quelle belle nuit d'hiver sur la ville. Les étoiles frileuses dans leur nudité séculaire cherchent un nuage pour s'en faire un cache-nez. Mais nenni. C'est un soir limpide et la voute céleste est une immense coupe de turquoise renversée...

Les souvenirs s'estompent tout au fond de mon cerveau. Ils sont si nombreux. Prenons-les comme on prend un billet de loterie chinoise, au hasard...

Vous les avez tous vus les pigeons geons de mon oncle Bruno. Le cher homme, lorsqu'il ne votait pas des lois à Ottawa, endossait ses énormes salopettes jaunes et se plaisait à jeter à ces beaux oiseaux les plus beaux grains de blé du canton. Il avait aussi des pois. Quels pois? Le marchand général Laflamme s'était fait rouler (c'est le cas de le dire) par un fermier de la Côte à Paquette. Des menagères furieuses lui avaient lancé ses pois, en plein magasin, en criant: "Ils ne cuisent pas".

Monsieur le ministre avait profité de l'occasion et en achetait vingt sacs pour ses pigeons. Les voyez-vous voler en groupe au-dessus de la rivière du Nord par un bel après-midi de soleil. Autant de flèches rouges, bleues, blanches qui coupent l'azur, pirouettent, plongent, planent, osent même effleurer les vagues folles pour aller se reposer dans le clocher de la vieille église...

Les plus hardis des beaux oiseaux se reposaient même sur les fenêtres du couvent pour roucouler leurs amours. J'ai même vu une bonne sœur en chasser un couple. Il ne fallait pas distraire les fillettes penchées sur leurs livres de classe. Mais de tous les pigeons je me souviens surtout de celui qui osa laisser tomber, sur un beau chapeau neuf de l'huissier Théodore Grignon, un trop collant souvenir. Le cher homme courut à Bruno et lui fit payer son chapeau-melon. Dans le temps, pareil détail courrait toute la ville. Mais oui, on appelait déjà ville le beau village fondé par le curé Leblond...

Je revois le "pacage" de l'autre côté de la rivière. Les gamins et gamines s'y plaisaient, surtout au temps des fraises. Les belles vaches au repos, couchées dans le sable et regardant de leurs grands yeux humides la clôture de cèdre alourdie de cornelles, guettant le moment propice pour aller voler du maïs dans les jardins voisins...

C'est dimanche; les barouches, les calèches arrivent de partout pour la messe paroissiale. Les fermiers attachent leurs chevaux aux poutres de bois, supportées par des tuyaux rouillés, tout le long du trottoir de la rue Labelle. La porte de l'église est ouverte. Monsieur Gendron, le bedeau, sonne le dernier quart d'heure. Il y va de tout son courage et parfois le câble le soulève de terre. Lui aussi était un héros pour mes yeux de huit ans...

C'est le soir. Je me faufile dans l'église. Quel délicieux parfum de vieux bois lavé et d'encens. La lampe du sanctuaire sautille en mouche à feu de rêve. Une porte s'ouvre. Je regarde ébloui. C'est une sœur de Sainte-Anne qui apporte à la Vierge une belle gerbe de roses. Je gage qu'elle lui a été envoyée par madame Thérèse, au si beau parterre...

Puis tard la vieille église tombe sous le marteau et le pic des démolisseurs. Le charnier seul reste debout, parmi les ruines. Je suis en retard pour le souper familial et j'ose couper court en passant par là. J'entends un souffle rapide, la peur me prend, le souffle me suit, je cours, je vole et je tombe parmi les pierres. Apeuré, terrifié, je murmure un Ave pour ce revenant qui se colle à mes talons. Soudain une moite chaleur se colle sur ma joue. Je promets de faire un prêtre si la bonne âme ne me fait pas mourir là. La caresse continue, le vent d'automne commence à hurler. L'échappe un grand cri, étend les mains, ouvre les yeux pour me trouver le nez collé sur le museau du chien du vicar, un bel épagneul.

C'est depuis cette aventure que je n'ai plus peur des morts.

Adolphe NANTEL

un ami personnel de notre directeur, l'hon. Hector Perrier, député de Terrebonne et secrétaire d'Etat de la province, qui assista aux derniers moments du ministre disparu. L'Avenir du Nord prie Monsieur Godbout, son directeur, M. Perrier, les autres collègues des ministres décedés et leur famille respective d'agréer l'expression de ses profondes condoléances.

LE PLUS GRAND REVERS

Dans tout le secteur de Stalingrad, il ne reste que ruines et décombres. Les Russes n'ont pas voulu céder devant les poussées allemandes; ils ont subi de bien profondes et cruelles blessures, mais leur courage et leur énergie indomptables ont fait qu'ils sont demeurés les maîtres de cette ville que Hitler, dès l'automne dernier et dans un spasme de fanfaronnade, disait être tombée aux mains des axistes qui n'en seraient jamais délogés. Il appartient maintenant à la propagande nazie de faire oublier cet irréparable échec en distribuant de par le monde, par le truchement de la radio ou autrement, des excuses et des justifications qu'elle a soin de draper de titres pompeux. Si intense que puisse être cette propagande, quelle que soit la nature des excuses invoquées, un fait certain, irrécusable, demeure: les pertes subies par les axistes à Stalingrad sont lourdes au point qu'elles ne sauraient être dès aujourd'hui exactement établies. Lorsqu'après leur "glorieuse résistance", — c'est là la formule de Goebbels, — les forces allemandes levèrent le siège dans une complète déroute, elles accusaient un dégonflement de plus d'un demi million d'hommes; pertes lourdes, s'il en fut et dont un peuple ne peut que souffrir un affaiblissement marqué de ses forces, forces difficiles à récupérer. Peut-être cette "résistance" fut-elle, aux yeux des propagandistes boches, "glorieuse", mais les observateurs s'accordent à déclarer que la bataille livrée à Stalingrad ne fut pas selon les règles et données de la guerre; elle constitua tout simplement une stupide, fanatique et aveugle obéissance aux ordres qui germèrent dans le cerveau d'un démoniaque dictateur chez qui le soulci et la valeur des vies humaines ne résident jamais.

Nous avons pleinement raison de considérer pour le moins bizarre l'opiniâtreté des Allemands devant Stalingrad. Après trois ans de conflit, la carence prononcée du capital-soldats dans leur pays s'avérait critique et dangereuse. Puis, le débordement de troupes devant cette ville se faisait précisément au moment où, — de l'autre côté de la barricade, — chez les alliés, la puissance de combat s'accroissait chaque jour, et où le matériel humain de même que le matériel de guerre gagnaient en importance à chaque instant. Un stratège de réelle valeur eût-il été à la tête des armées allemandes, que ce siège eût été levé des semaines plus tôt. Mais, — et c'est malheureux et pour les Russes et pour les Allemands, — les guindons de direction étaient tenus par un déséquilibre, l'ex-caporal de l'autre guerre.

Certains événements récents incitent à croire que Hitler a lâché les leviers de commande. Mais pourquoi? Peut-être les chefs d'armée, — et c'est une hypothèse fort plausible, — lui ont-ils signifié un ultimatum? De deux choses, l'une: ou les généraux, techniciens et stratèges allemands, conscients de leur valeur, soucieux de leur responsabilité et las d'être guidés par l'incompétence d'un homme, ont intimé au Führer l'ordre de leur remettre la tâche d'élaborer les plans de combat, de décider du mouvement des troupes, des tactiques, en un mot de faire la guerre selon les règles imposées par les circonstances, tenant compte de tous les facteurs et contingences, ou bien... Personne ne saurait compléter cette deuxième partie de l'ultimatum et dire si elle revêt le caractère d'une menace, mais l'imagination n'est-elle pas libre d'échafauder à son aise?

Ceux versés en la matière estiment qu'il est d'ores et déjà entendu que le soin d'élaborer la stratégie, de préparer les batailles, sera laissé aux "guerriers de profession", aux techniciens qui devront juger de l'opportunité de prendre l'initiative sur tel ou tel front, établir le moment des replis, etc. Ces généraux et commandants tenteront assurément de sauver ce qui reste de l'armée allemande et de reprendre le terrain perdu, les circonstances s'y prêtant. Mais parviendront-ils seulement à soustraire au désastre qui semble les attendre, les troupes qui évoluent dans le secteur caucasien? Ces troupes sont poursuivies de près par les Russes qui ne semblent pas disposés à leur accorder de quartiers; elles cherchent le salut dans une fuite qui n'a d'issue qu'une avenue qui se rétrécit de jour en jour: la route de Rostov. Peut-être l'Allemagne perdra-t-elle définitivement le bas-Don avant que ne se lève le soleil du printemps. D'autre part, au nord, les rudes Russes gagnent en intensité. Il semble que les ressources dont disposent les Soviétiques, en hommes, en matériel de guerre et surtout sous l'angle de la stratégie militaire, soient illimitées, inépuisables.

L'hiver dernier, les Allemands exécutaient des retraites stratégiques, ne laissant que de faibles troupes sur la ligne de feu et réduisant, par le fait même, leurs pertes en hommes. Mais alors, de vrais généraux, de réels militaires étaient à la tête. Cet hiver, sous l'immédiat commandement de Hitler, le gros des troupes est maintenu sur le front, opposant toute résistance possible, même insensée, aussi de lourdes pertes sont-elles essuyées, dont la dernière s'est traduite par la plus complète catastrophe. Celle-ci est la pire dont fasse mention l'histoire; elle n'est attribuable qu'à l'entêtement irraisonné et à l'inaptitude d'un seul homme, un fou: Hitler!

Que Hitler ait lâché les manchons de direction et que ses généraux tentent un suprême effort pour racheter ses désastres impairs, cela ne signifie pas que les Allemands, tant civils que militaires, se remettront de l'ébranlement moral que les successives défaites qu'ils ont subies ont inévitablement causé. Cette guerre a secoué le monde entier sur ses assises et a créé partout le plus entier chaos. L'Allemagne, ou plutôt le Nazi, a voulu l'asseoir sur les faux principes de l'injustice, de la spoliation, de la force brutale: le jour où il lui faudra rendre compte est proche. Il sera impossible à cette nation de se remettre des terribles secousses ressenties dans son organisme économique et ses cadres sociaux. Elle est irrémédiablement vaincue, car la justice et le droit, — momentanément cachés par un nuage de haine et de folie, — ne peuvent que réapparaître pour rayonner encore sur le monde.

Léopold F.

M. Lionel Bertrand affirme sa confiance dans le gouvernement King

"Je reste de ce côté-ci de la Chambre où existe la liberté de parole" déclare le représentant de Terrebonne dans un discours libre d'expression sur l'Adresse

Dans un discours de près d'une demi-heure, sur l'Adresse en réponse au discours du trône, M. Lionel Bertrand, député libéral de Terrebonne, a touché à plusieurs aspects de la politique du gouvernement King et a fait l'éloge du premier ministre qui "a occupé son poste, dit-il, avec un dévouement qui grandit encore sa carrière politique. Il a été à la hauteur des plus grands parlementaires du monde moderne et son prestige auprès des États-Unis fera l'objet d'une page particulière quand s'écrit l'histoire de la présente guerre." M. Bertrand, qui approuve la politique générale du gouvernement, a précisé qu'il réserve toutefois sa critique sur certains points accessoires qu'il énumère dans son discours.

Le représentant de Terrebonne, qui crut opportun, l'an dernier, de différer d'opinion, comme d'autres de ses collègues, sur la politique militaire du gouvernement, tient à affirmer sur le parquet de la Chambre, que, en dépit de certaines divergences d'un caractère accidentel, "Je reste de ce côté-ci de la Chambre (celui du gouvernement) où existe la liberté de parole, et je regrette que des libéraux aient jugé à propos de fonder de nouveaux partis quand ils pouvaient exercer le droit d'exprimer ici leurs opinions, toutes leurs opinions." Coup direct porté au Bloc qu'il fait bon d'entendre dans la bouche d'un des "Onze".

Constatant que le volontariat reste à la base de la politique militaire du gouvernement pour le service armé extérieur, M. Bertrand a dissipé ses craintes et a jugé sage de rester dans le giron libéral où chacun peut exprimer librement et courageusement son opinion et obtenir plus pour son comté, sa province et son pays qu'en quittant le bercail pour aller paître avec les loups déguisés en bergers.

(Suite à la cinquième page)

LA CLINIQUE DES RUMEURS

(Contribution de la Colonne Canadienne)

PLUS D'ESPIONNES
BLONDES, MAIS UN TISSU
DE MENSONGES

Où sont dans cette guerre les espionnes blondes — ces femmes séduisantes par leur beauté, leur sourire et leurs beaux discours, qui savaient gagner la confiance des officiers supérieurs et leur arracher les secrets militaires de la plus haute importance? Dans toutes les guerres, s'il faut en croire certains auteurs, il y a eu de ces blondes siennes qui n'hésitaient pas à risquer leur vie pour obtenir des renseignements utiles au pays qui les payait.

Mais, dans le conflit actuel, elles brillent plutôt par leur absence, car nous n'entendons pas parler de leurs exploits. On serait même porté à croire que ces espionnes irrésistibles n'ont jamais existé que dans l'imagination des romanciers, à moins qu'elles n'aient plus leur place dans la guerre moderne. Il semblerait même que les Nazis ont découvert une méthode bien plus efficace d'arriver à leurs fins et qu'ils ont créé une technique auprès de laquelle l'espionnage par les femmes pourrait être considéré comme un jeu d'enfants. Cette technique est celle de la propagande défaitiste au moyen de mensonges et de fausses rumeurs.

Il est vrai qu'avant la guerre, Goebbels avait envoyé au Canada une véritable légion de "professeurs", de "journalistes" et d'"agents commerciaux" qui avaient pour mission de recueillir sur le Canada et les Canadiens tous les renseignements susceptibles d'être utilisés plus tard pour le succès de la cause nazie.

Hitler a pu, de cette façon, se procurer une information précieuse — du moins c'est ce qu'il pense. Il croit connaître la mentalité des Canadiens, leur force et leurs faiblesses. Il s'imagine que nous sommes assez naïfs pour ajouter foi aux rumeurs ridicules que ses agents mettent en circulation pour créer de la confusion, diviser les groupes, miner la confiance et diminuer la portée de notre effort de guerre. Pour obtenir ce résultat il a recours au mensonge, à la calomnie et aux fausses rumeurs. Il met pour cela tout en œuvre — la radio surtout, dont les émissions sur ondes courtes sont recueillies ici et propagées par des sympathisants de l'Axe.

Nous devons être constamment sur nos gardes pour échapper aux atteintes de cette campagne insidieuse et déjouer les efforts des propagandistes nazis. Maintenant que les nouvelles sont meilleures, que nous avons été mis au courant de la mémorable rencontre de Casablanca et que nous nous réjouissons des succès de nos alliés russes, redoublons de vigilance contre la propagande ennemie et ses vagues fausses rumeurs. N'oublions pas que la lutte est loin d'être terminée et que nous pouvons nous aussi faire notre part sur le front intérieur.

Les Cliniques des Rumeurs, publiée chaque semaine dans ce journal, s'est donné pour mission d'éventer les mensonges d'inspiration allemande et de les démentir par la révélation des faits véritables dans chaque cas. Ces rumeurs peuvent parfois paraître enfantines et insignifiantes, mais il ne faut cependant pas les traiter à la légère. Elles sont toutes lancées pour nuire à notre cause, qu'elles concernent l'armée, l'aviation, la marine, l'administration ou nos œuvres sociales. Évitez de les propager car alors vous travaillerez pour le sinistre Hitler.

Les rumeurs d'accidents d'avions sont fréquentes, car elles offrent un excellent moyen de semer la crainte et l'inquiétude dans les familles des nombreux jeunes gens qui font partie de l'aviation canadienne. En voici une que nous sommes heureux de démentir.

Une rumeur
"Quinze avions ont été détruits récemment dans la région de Chicoutimi, en une semaine seulement. On soupçonne du sabotage."

La vérité
Des quartiers généraux du R.C.A.F. à Ottawa: "C'est faux et exagéré hors de toutes proportions."

En voici une bonne qui, sans doute, aimait bien à croire lui-même. Il s'agit de la sécurité douteuse du Canada au point de vue financier. Déjà nous avons démenti les rumeurs concernant le "gelage" des Certificats d'Épargne de Guerre et des Obligations de la Victoire, mais on vient encore en raconter de bonnes sur l'instabilité de nos finances. Voici ce que l'on nous rapporte d'Ottawa:

Une rumeur
"On s'imagine, du moins dans cette partie ici du pays, que le Gouvernement n'a pas l'intention de rembourser la partie d'épargne obligatoire comprise dans l'impôt sur le revenu."

La vérité
L'honorable J.-L. Isley, ministre des Finances à Ottawa, déclare à ce sujet:

"Le taux d'intérêt moyen payé sur notre dette est moins de 3 pour cent. Actuellement, les paiements totaux d'intérêt représentent moins que le dixième de notre revenu; même si nous avions une forte diminution de notre revenu et une augmentation élevée de notre dette, nous pourrions disposer d'une forte somme après la guerre."

NOTE: — Les obligations de la Victoire sont garanties par les ressources du Dominion, et le gouvernement s'engage à rembourser

l'argent prêt sur les obligations, tout comme il vous rend la valeur du dollar que vous avez en poche. Pour ce qui est de la partie d'épargne obligatoire, disons simplement que le Canada n'a jamais failli à ses promesses.

Voici des paroles qui détruisent, nous l'espérons, bien des rumeurs concernant la Croix-Rouge.

Une rumeur
"La Croix-Rouge vend des approvisionnements aux forces armées d'outre-mer. On ne peut rien se procurer sans payer à la Croix-Rouge."

La vérité
Le major D.-J. Corrigan, commissaire de la Croix-Rouge, division de Québec: "C'est absurde! On se lasse de nier de tels mensonges! La Croix-Rouge ne vend rien et n'a jamais rien vendu."

Voici une autre rumeur qui porte atteinte à la campagne de récupération et que nous démentissons:

La rumeur
"On brûle chaque semaine plus de 500 livres de vieux caoutchouc au lieu de le remettre à la récupération."

La vérité
M. Roger Charbonneau, directeur provincial du comité de Récupération nationale:

"C'est absolument faux! Le vieux caoutchouc que l'on brûle forme un pourcentage peu élevé, qui ne peut pas être récupéré parce que les matières chimiques qu'il renferme, ne peuvent être utilisées pour des fins militaires et secrètes. Des représentants du comité de récupération visitent régulièrement les fabriques de munitions et les usines de guerre pour voir à ce que l'on mette de côté ce qui peut être récupéré."

Voici une rumeur qui contrairement aux règlements de la poste, favorise l'envoi outre-mer de colis dangereux pouvant causer la destruction des paquets si impatiemment attendus par nos troupes en service actif.

La rumeur
"On n'ouvre pas les colis et on ne les radiographie pas, parce que 'moi', j'ai été capable d'envoyer des allumettes et deux bouteilles de bière à mon mari en Angleterre."

La rumeur
Le Service des Postes à Ottawa: "On vérifie soigneusement l'envoi des colis outre-mer et on en ouvre toujours un sur un certain lot. On ne devrait pas envoyer des articles trop combustibles ni des pièces fragiles à cause des dommages qu'ils pourraient causer."

Voici des faits qui détruiront cette rumeur ancienne voulant qu'il y ait beaucoup de gaspillage dans l'administration de la Défense nationale.

La rumeur
"On fait des dépenses extravagantes aux quartiers généraux de la Défense (Ottawa), spécialement dans les établissements du C.A.R.C., où l'on voit des beaux bureaux d'acajou posés sur des tapis persans."

La vérité
"L'ameublement au C.A.R.C. est fourni par le ministère des Travaux publics et on a maintenant nommé un fonctionnaire qui doit approuver toutes les demandes. Les tapis des bureaux sont les seuls items qui sont achetés directement par le C.A.R.C. et on s'en sert seulement pour les officiers supérieurs à partir du grade de commodore de l'Air. Ils coûtent environ \$45.00 chacun."

RENSEIGNEZ-VOUS
Renseignez-vous sur les faits concernant l'effort de guerre du Canada. Ils sont beaucoup plus intéressants et plus stimulants que les mensonges répandus par Goebbels et ses affidés. La connaissance de ces faits constitue d'ailleurs une arme efficace contre la propagande allemande.

Des faits...
La division des Services aériens, au ministère des Transports, a établi près de 200 aéroports au Canada. Les pistes d'atterrissage pavées de ces aéroports, dont un certain nombre avait été construites avant la guerre, puis améliorées sont l'équivalent d'une route de 12 pieds de largeur qui irait de l'Atlantique au Pacifique, 70 pour cent des munitions et du matériel de guerre fabriqués au Canada ont été expédiés sur les champs de bataille où les nations unies combattent pour défendre leur liberté. Les tanks expédiés en Russie, qui représentent une somme de \$50,000,000, furent reçus avec beaucoup d'appréciation à cause de leur belle performance et leur extraordinaire résistance.

COMITÉ EDITORIAL de la Clinique des Rumeurs: Dr F. Cyril James, principal et vice-chancelier de l'Université McGill; M. Paul Vaillancourt, secrétaire honoraire de la Croix-Rouge pour la province de Québec; le juge C. Gordon Mackinnon; M. Paul Fournier, président du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal; le lieutenant-colonel W.-C. Nicholson, D.S.O., C.M., vice-président de la Légion Canadienne; M. Alfred Charpentier, président général de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada; l'honorable Wilfrid Bovey, conseiller législatif; le révérend G.-G.-D. Kilpatrick, D.D., directeur, United Theological College.

**VOUS POUVEZ AIDER
NE REPETEZ PAS LES
RUMEURS — SIGNEZ-LES**

Écrivez à: LA COLONNE CANADIENNE, IMMEUBLE TRANSPORTATION, MONTREAL.

(Toutes les lettres doivent être signées, car on apporte aucune attention aux communications anonymes.)

La COLONNE CANADIENNE est une organisation qui ne fait pas de politique et ne recherche aucun profit matériel. Elle n'a qu'un but et c'est de faire tout en son possible pour aider le Canada.

Société canadienne
de la Croix-Rouge

Pour démontrer les services rendus à nos combattants, la Croix-Rouge peut assurément invoquer le témoignage de tous ceux qui ont été sur la ligne de feu ou qui y sont encore. Mais bien peu valent autant que celui d'un noble héros de Dieppe, le lieutenant-colonel Dollard Ménard, dont la vaillance et la dignité sont un sujet de fierté pour les Canadiens-français.

Dans une causerie prononcée récemment à Montréal, notre célèbre compatriote a fait un éloge sans réserve de la Croix-Rouge canadienne. Après le raid sur Dieppe, il dut son rétablissement rapide au sérum sanguin fourni par la Croix-Rouge. "Parmi nos compagnons, dit-il, 40 pour cent étaient blessés. La plupart requerraient des transfusions de sang, grâce à la merveilleuse organisation de la Croix-Rouge. Il n'est donc pas exagéré d'affirmer que les cliniques des donneurs de sang ont, dans ce cas comme dans tant beaucoup d'autres, sauvé la vie de plusieurs combattants. Je demande donc aux Canadiens de soutenir cette œuvre. Il ne faut pas oublier que le gars qui est de l'autre côté y est pour défendre sa vie et ses biens, mais aussi nos vies et nos biens. Donnons-lui au moins une chance de sauver sa vie en lui procurant ce sang qui lui sera peut-être essentiel quand il sera blessé."

Le lieutenant-colonel Ménard rendit aussi hommage à tous les collaborateurs de la Croix-Rouge canadienne. "J'ai beaucoup voyagé, précisa-t-il, en Europe et même aux Indes. Partout, la Croix-Rouge est un signe de protection. Elle a introduit dans les conflits un élément d'humanité et de charité chrétienne vraiment extraordinaire. Sans elle, on se demande ce que deviendraient les blessés sur les champs de bataille, les prisonniers de guerre, les civils durement éprouvés par les bombardements et les invasions."

Dans la seule province de Québec, la Croix-Rouge canadienne compte plus de 35,000 bénévoles. Les paroles du lieutenant-colonel Ménard leur seront un encouragement puisqu'il y a la Croix-Rouge aide tous ceux qui souffrent, sans distinction de langue, de religion ou de nationalité.

**La Compagnie de
Téléphone Bell**

Le 69ième rapport de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada, publié, récemment, montre les effets des restrictions de guerre sur le service téléphonique.

D'après une ordonnance émise en avril dernier par la Commission des Prix et du Commerce, 30,000 demandes, en majeure partie pour le service de résidence, furent refusées. Le rapport souligne que les négociations avec les demandeurs furent conduites avec tact et jugement par les employés puisque moins de 30 réclamations furent soumises à la Commission.

Comme résultat, le gain net des téléphones ne fut que de 37,066, à rapprocher de 63,651 pour l'exercice de 1941. A la fin de 1942 le réseau Bell comptait 925,414 téléphones en service dans Québec et Ontario.

Le niveau du service est élevé
Pour ne pas nuire aux communications de guerre les abonnés furent priés de s'abstenir de toute communication interurbaine à moins de nécessité absolue.

En dépit des conditions difficiles imposées par la guerre le service n'a marqué qu'une faible régression sur les années précédentes. L'allure moyenne du service — le temps mis à l'établissement des communications interurbaines — aura été de 102 secondes, soit 12 secondes de plus que l'année dernière. Quatre-vingt-dix pour cent des communications interurbaines furent établies sans que l'usager quitte l'appareil.

Le personnel et la disette de matériel

A la fin de l'année dernière 1,463 hommes et 93 femmes avaient quitté la Compagnie pour s'engager dans les services de guerre. La Compagnie fut aussi appelée à fournir des experts en téléphonie pour servir comme techniciens en plusieurs endroits du continent. La façon dont ils ont rempli leur tâche sur le champ des opérations et dans l'organisation de la défense a mérité les plus chaleureux éloges de la part des autorités.

L'introduction de nouveaux règlements à compliqués davantage le problème des approvisionnements. La Compagnie tire tout le parti possible du matériel récupéré et étudie constamment l'emploi de succédanés.

Les recettes brutes se sont élevées à \$56,540,007 et accusant un gain de \$5,011,967 sur 1941.

Les dépenses et les impôts augmentent
Le paiement du boni de vie chère à la majorité du personnel a accru de \$1,839,449, par rapport à 1941, le total des salaires versés

qui s'élevait à \$20,369,030 pour 1942.

Les impôts se chiffrent par \$10,004,000, une augmentation de \$2,594,000 ou de 35 pour cent sur 1941. La Compagnie a perçu directement des abonnés pour le compte de nos gouvernements une somme de \$2,540,000.

Si l'impôt sur l'excédent des bénéfices porté sur l'année entière le revenu net applicable aux dividendes n'aurait permis de payer que \$7, l'action au lieu de \$8.

La construction répond à la demande de guerre

Durant l'année la Compagnie a achevé la pose d'un câble interurbain entre Québec et Ste-Anne-de-Beaupré, et d'un câble entre Montréal et St-Pie; elle a continué l'aménagement du câble Ottawa-Montréal-Toronto. Un certain nombre des circuits entre Montréal et Ottawa ont été mis en service à la suite de la tempête de verglas survenue en fin d'année.

Les actionnaires canadiens dominent

A la fin de l'année la Compagnie comptait 23,957 actionnaires, le chiffre le plus élevé dans l'histoire du réseau. Près de 95 pour cent des actionnaires habitent le Canada et possèdent 71.5 pour cent du capital émis — un total et une moyenne plus élevés que jamais.

Plusieurs employés qui achetaient des actions de capital au moyen de retenues sur leurs salaires ont appliqué leurs économies en tout ou en partie à l'achat de certificats d'épargne et d'obligations de la Victoire. Depuis juillet 1940, les employés ont acheté des certificats pour une valeur nominale de \$2,016,000. En 1942 ils ont souscrit \$1,483,000 au deuxième et au troisième emprunt de la Victoire.

Elle s'enrôle

Mme Odette Oligny, journaliste et écrivain de Montréal bien connue dans toute la province de Québec, vient de s'enrôler dans le Service féminin de l'Armée canadienne en qualité d'officier des Relations extérieures de l'Armée pour le C.W.A.C., vient-on d'annoncer officiellement. Le sous-lieutenant pro-

visoire Oligny, qui est entrée en fonction il y a quelques jours, s'occupera plus particulièrement de la publicité du C.W.A.C. pour le district militaire No 4, et il ira passer incessamment un mois au centre d'instruction avancée de Ste-Anne-de-Bellevue.

Comme le savent ses nombreux lecteurs et auditeurs, Mme Oligny s'occupe de journalisme et de radio depuis une vingtaine d'années. Elle sera évidemment une aide précieuse dans les cadres du C.W.A.C. Dès la première heure, Mme Oligny avait compris l'importance des Services féminins, et ses nombreuses chroniques incitaient nos jeunes filles à s'enrôler de plus en plus nombreuses: son nouveau champ d'action permettra d'intensifier ce valeureux effort.

La musique française
et Claude Debussy

Musique Française, Ecole d'aujourd'hui? Écllosion spontanée ou tradition? L'école de musique française est tout à la fois, ceci et cela.

La France du XIXe siècle semble avoir peine à se souvenir de son glorieux passé musical. Sortie de la Révolution, la musique ne l'intéresse guère. Aussi, sous la poussée des Meyerbeer, des Adam, des Thomas développe-t-elle une sentimentalité hanteuse et un classicisme de bas étage. Sans doute, un Berlioz tenta-t-il d'endiguer cette décadence; mais, même un Franck ne peut lui redonner son originalité et ses lettres de noblesse. C'est l'heure où les romances plus ou moins mièvres fleurissent à souhait; ou il est bon ton, en musique, d'être tout, sauf français. Il fallait la catastrophe de 1870 pour que la France reprenne sur elle-même, prit conscience de son génie propre et s'aperçut que, dans le domaine musical, elle venait d'être tributaire de ses voisins, d'Italie d'abord, d'Allemagne ensuite.

La réaction vint donc diriger à la fois contre Wagner, opposé au génie de la race, et contre le romantisme. Voulu construire, quelques musiciens allèrent explorer les traditions des XVIIe et XVIIIe siècles depuis longtemps cataloguées com-

me désuètes. Chez les classiques, Rameau et Couperin, ils retrouvèrent la quintessence du génie français fait de clarté, de simplicité, et ils puisèrent à ces sources vives pour restaurer leur musique.

Français, Bizet avait osé l'être avec "Carmen". Mais il faudra attendre plus d'un quart de siècle pour retrouver en France une œuvre absolument neuve, achevée, qui soit le sommet et en même temps le renouveau. Voilà la révélation de "Pelléas et Mélisande" de Debussy créée en 1902. Suivront "Ariane et Barbe Bleue" de Paul Dukas, "Pénélope de Fauré", les œuvres de Florent Schmitt, de Ravel, de Roussel, de Milhaud, et d'Honegger. L'esthétique française a reconquis sa place et brille de tout son éclat. Jamais cette école n'a eu autant de vitalité, de curiosité d'originalité.

Claude Debussy (1852-1918) restera certainement une des plus lumineuses figures du début du XXe siècle. Un des premiers, il sentit la nécessité de s'affranchir du wagnérisme et d'adapter à notre époque et aux moyens d'expression de notre siècle, l'esprit et les ressources du XVIIe et XVIIIe siècles. Les instruments sans cesse perfectionnés, avaient ouvert un champ d'expression beaucoup plus vaste que par le passé. Debussy conçoit alors une musique libre, sensible qui "cherche humblement à faire plaisir", "qui ose charmer". Cette langue nouvelle, à la sonorité paléenne, s'exprime en un chef d'œuvre étonnant de chaleur, palpitant de "vie mystérieuse, à la fois charnel et divin". L'après-midi d'un Faune (1892).

Le plus simplement du monde Debussy venait de changer quelque chose à la musique. Une beauté se créait: semblable événement ne s'était produit depuis le Tristan de Richard Wagner. L'après-midi d'un Faune inspiré d'un poème de Mallarmé, conserve malgré ses cinquante ans, une jeunesse éternelle. Chaque audition nous révèle des frissons nouveaux. A quoi tient son charme? La forme, la langue, la tournure des phrases tout est d'un grand novateur qui attendra vraiment son idéal avec Pelléas.

Debussy ne se contente plus de regarder amoureusement les gammes et les modes anciens, il décide de jongler avec eux et, audace extrême, il ajoute la gamme par tons entiers avec l'harmonie qui en découle. Voilà le domaine sonore affranchi; quant à l'orchestre et aux timbres, eux aussi sont libérés. Chaque instrument est étudié jusque dans ses ressources les plus infimes et doit donner le maximum de vérité expressive. Rien n'est forcé cependant. Et que dire de l'agencement des thèmes! Il ne les épuise pas, oh non! d'eux-mêmes ils rebondissent, toujours jaillissant d'une source vive. C'est de la musique impressionniste" dit-on. Oui, si par là on entend: traduire les réactions de l'homme en face de la nature, être sensible aux mille subtilités de l'atmosphère.

Cette recherche de l'impression se rencontre chez Debussy aussi bien dans le théâtre que dans la musique pure. Ses "Nocturnes": Fêtes, Nuares, Sirènes sont en réalité une symphonie en trois mouvements, la Mer en est une autre ainsi que les Images pour orchestre. Monuments qui comptent parmi les plus purs joyaux de l'art français!

Si l'on juge la valeur et l'importance d'une œuvre à l'influence qu'elle a eue sur le monde, Debussy s'impose à l'attention de l'univers. Il marque une date dans l'histoire de la musique. Toujours, "on saura reconnaître la musique d'avant ou d'après Pelléas."

Claire L.

Réunion du cercle
Sainte-Paule le 15

Le programme de la prochaine réunion du cercle Sainte-Paule, qui aura lieu le 15 courant, est le suivant:

Parabole du bon grain et de l'ivraie, par Mlle Lafontaine.

Débat — Allez-vous la jeune fille "modern style"?

Où — Mlle Pauline Campeau.

Non — Mlle Marguerite Léonard.

Question d'étiquette, par Mlle Yvette Cyr.

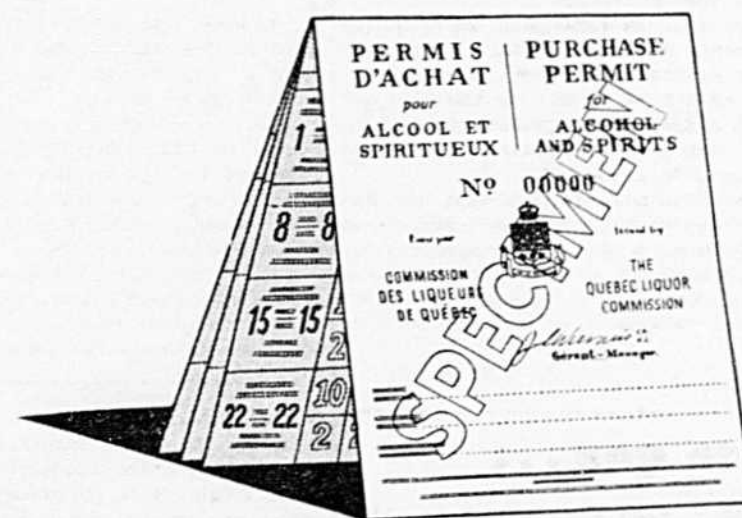
Piano — "Traumeri", de Shuman,

par Mlle Fernande Gauthier.

UN PERMIS EST
NÉCESSAIRE

POUR L'ACHAT DE SPIRITUEUX OU D'ALCOOL

Depuis le 1er février 1943



QUANTITÉ MAXIMUM

40 OZ. PAR PERSONNE

PAR SEMAINE

Dans les conditions actuelles, tout l'outillage des distilleries canadiennes doit servir à la production de l'alcool nécessaire à la poursuite de la guerre. On ne fabrique plus de boissons alcooliques, et, dans le but d'assurer une juste distribution des stocks en mains, la Commission des Liqueurs émettra des permis individuels, pour l'achat de spiritueux et d'alcool et limitera la quantité qu'on peut acheter chaque semaine. Un permis n'est pas nécessaire pour l'achat de vins et de bières.

COMMENT SE PROCURER UN PERMIS.

Les personnes âgées de 20 ans et plus pourront se procurer un permis aux magasins de la Commission des Liqueurs et à son Bureau-Chef, 905 rue Delormier, Montréal, ainsi qu'à son bureau principal pour la région de Québec, angle des rues St-André et Dalhousie, à Québec, sur présentation de leur Certificat d'Inscription Nationale. Les permis sont gratuits pour les personnes résidant dans la province. Les personnes n'ayant ni résidence, ni domicile dans la Province pourront aussi se procurer un permis d'achat sur production d'un document établissant leur identité. Le coût de ce permis sera de (50c) cinquante sous. Un permis est strictement personnel et ne peut pas être transféré.

Les militaires, en quelque partie du Canada qu'ils habitent d'ordinaire, recevront gratuitement leur permis.



(AUCUN PERMIS N'EST REQUIS POUR L'ACHAT DE BIÈRE OU DE VIN)

COMMISSION DES LIQUEURS DE QUÉBEC

LE CARDINAL PARLE JUSTE

Au congrès des directeurs des Ecoles normales de la province réunis à Québec, le cardinal Villeneuve a formulé un conseil qui sera interprété, espérons-le, comme une recommandation expresse: c'est celui d'enseigner aux élèves l'art de penser et de juger, plutôt que de s'employer surtout à développer leur mémoire en leur bourrant l'esprit de mots, de formules et de dates.

"Il y a eu au siècle dernier, dit Son Eminence, une déviation chez les instituteurs, et ils sont devenus plus instituteurs qu'éducateurs." Le Cardinal touche là à une distinction essentielle entre l'"instruction" et l'"éducation". On peut, à la rigueur, se dire instruit si l'on possède par cœur des noms, des dates, des nomenclatures de faits et des réponses toutes faites. Mais tout cela est bagage stérile sans la discipline intellectuelle qui permet de penser, de peser, de trier et de juger. Et c'est à cela que le Cardinal veut en venir.

Une indication de la "déviation" dont parle Son Eminence et qui trouve son prolongement dans les attitudes intellectuelles de chacun de nous, c'est l'incroyable prestige dont jouissent aux yeux du public de la radio ceux qui peuvent briller dans les purs exercices de mémoire que sont les différents programmes-questionnaires. On perd généralement de vue la différence entre mémoire et savoir, et l'on confond volontiers connaissance et culture.

Au fait, ne serait-ce pas un peu pour la même cause originelle que tant d'écrivains et d'orateurs tombent, sans le savoir, dans le pur verbalisme, et croient avoir dit quelque chose lorsqu'ils ont assemblée des mots?

Le Cardinal n'a pas assemblé des mots. En quelques phrases, il a résumé tout un traité de pédagogie. Sachons en tenir toute la substance et tout l'esprit.

(Le Canada)

PITIE

Dans les nuits d'hiver quand la terre est blanche
Sous le ciel raide,
Quand au vent glacé, le bois neigeux penche
Son front alourdi;
Quand le froid étire le cœur du grand chêne
Jusqu'à le meurtrir,
Quand les grands sapins eux-mêmes ont peine
A ne pas mourir;
Lorsque le pommier du verger sanglote;
Quand le vieux noyer
Entre les réseaux du givre grelotte
Et se sent piler,
Combien plus encore souffrent les charmes,
Les peupliers blancs,
Les bouleaux aussi frêles que des filles,
Les saules dolents,
Le tremble inquiet qu'une haleine affole,
Le pêcher vermeil,
L'amandier frileux comme une créole
Loin de son soleil.
Alors, dans les bois combien d'agonies
Se plaignent tout bas!
Combien de sanglots, de choses finies
Que l'on n'entend pas!
Le printemps venu, quand les violettes
Rouvriront les yeux,
Combien l'on verra de sombres squelettes
D'arbres sous les cieux!

Louis MERCIER

Anecdote

Au cours du voyage qu'il a fait en Rhénanie, le maréchal von Hindenburg a visité Kreuznach qui lui a rappelé beaucoup de souvenirs de guerre.

Il advint que, pareil au dernier des poilus, et peut-être pour ressembler à sa statue que le patriotisme de ses compatriotes garnissait de clous, le maréchal fut attentif d'une furonculose qui le fit beaucoup souffrir.

L'empereur, qui s'intéressait fort à la santé de son généralissime, se faisait donner de ses nouvelles chaque matin.

Mais, un jour, l'aide-major chargé de renseigner le souverain, vit celui-ci pâlir et lâcher un juron d'angoisse quand il lui dit:

— Sire! une bonne nouvelle: ils ont percé cette nuit!

Et ce n'est qu'au bout d'un moment qu'il comprit que son souverain pensait aux Français, alors qu'il ne faisait allusion qu'aux furoncles d'Hindenburg.

Pensée

Beaucoup de mensonges remontent des profondeurs obscures de l'inconscient, comme ces bulles d'air qui viennent crever à la surface des eaux.

Etienne Rey

UN BON ÉCLAIRAGE
BONS YEUX POUR TRAVAUX DE GUERRE

Le Moyen
AMPOULES
EDISON
MAZDA
FABRICATION CANADIENNE

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO. LIMITED

Voulez-vous atténuer vos défauts physiques?

LE DESSOUS DES YEUX GONFLE

Comment guérir

1°. — Si vous vous couchez tard, commencez par dormir de 10 heures à 7 heures au moins cinq jours de suite. Aussitôt levé, quarante-cinq minutes de promenade au grand air. Très fréquemment, cette cure de sommeil suffit.

2°. — Sinon, faire infuser du thé noir, mettre les feuilles dans la gaze à pansements, et l'appliquer sur les paupières. Garder dix minutes en humectant de temps en temps avec le thé liquide.

3°. — Fortifier la paupière supérieure par l'exercice suivant: regardez-vous dans une glace en haussant très haut les sourcils et relevez la paupière inférieure comme pour fermer les yeux, mais sans que la paupière supérieure bouge. Cela fait travailler très fortement la paupière inférieure qui se fortifie de telle sorte que la boursoufflure finit par disparaître.

Comment dissimuler

Appliquez le rouge en dégradant le plus près des yeux possible.

NEZ TROP ÉPAIS

Comment l'affiner

Un nez trop large peut nuire à l'harmonie d'un joli visage et cela est si facile à guérir qu'il n'y a vraiment pas de quoi s'en priver. Matin et soir, vous serez votre nez entre vos deux index et vous pratiquerez un massage très facile et très efficace en faisant simplement vibrer les mains. Faites cheminer doucement les doigts le long du nez, en commençant près des joues et en finissant près de la pointe.

Comment dissimuler

On ne peut pas le dissimuler avec le maquillage de ville qui se doit d'être léger, mais on y parvient fort lorsqu'on se maquille pour le soir. Avec le fard gris mauve ou bistre que vous employez pour vos paupières, ombrez très légèrement votre nez de chaque côté de l'arête centrale. Vous comprenez fort bien que cette touche correctrice doit être faite avec un tact et une discrétion parfaits, pour que vous n'ayez pas l'air d'avoir oublié de vous débarbouiller. Poudrez par-dessus et, si ce raccord est habilement exécuté, votre visage gagnera en netteté, en finesse.

Pensées

Je veux aujourd'hui qu'une personne soit heureuse de m'avoir rencontré.

Dr Pauchet

Tout travail doit être joyeux. Le travail et le jeu doivent se confondre et être exécutés avec une gaieté égale.

Dr Pauchet



Chronique féminine

LE MIEL CET INCONNU

(en marge du rationnement)

Notre cher pays canadien, surnommé le grenier du monde, ne nous donne-t-il pas en abondance les produits naturels les plus nutritifs et les plus savoureux que nous puissions désirer. En dépit de ces temps d'économie parcimonieuse, du rationnement obligatoire de certaines denrées, ne nous restent-ils pas une abondance de biens, en comparaison de tant d'autres peuples affamés?

Penchons-nous amoureusement vers notre terre québécoise et bénissons-la de rendre au centuple selon les saisons, et en toutes saisons!

Parmi les produits que nous semblons ne pas apprécier à une juste valeur lorsque nous maugréons devant les tablettes de plus en plus vides de nos garde-manger, il en est un que je veux vous faire mieux aimer et c'est: le miel, ce méconnu!

Il y a quelques années, avant l'avènement du sucre de betterave, le miel faisait partie essentielle de l'alimentation. Il ne s'agit pas, bien entendu, de rendre au miel sa place prépondérante d'antan, car il ne possède pas les qualités multiples du sucre, que forcément il doit actuellement remplacer à l'occasion. Mais il y aura un point de gagné si les ménagères et les petites mamans soucieuses de la santé des tout-petits, comprennent toutes les vertus merveilleuses de cet aliment sain pour tous.

Tout d'abord, sachons ce qu'est le miel, car, de nos jours, nombreux sont ceux et celles qui ne connaissent ce produit que de nom, n'y ont jamais goûté, et en ignorent totalement les merveilleuses propriétés.

Le miel est récolté par les abeilles, sur les fleurs, sous forme d'un liquide sucré et très aqueux qui est le nectar. Dans la ruche se fait l'élimination d'un excès d'eau de 60 p. 100, ce qui explique l'aspect sirupeux et épais qu'a le miel quand il est tiré des rayons et que nous le consommons.

Mais, y a-t-il donc une différence entre le sucre et le miel puisque l'un est produit végétal et l'autre vient du suc des plantes? Cette différence est toute entière dans le travail des abeilles. En effet, pour transformer le sucre du nectar en miel, les abeilles l'emmangent dans leur jabot, et c'est là que grâce à l'intervalle, le saccharose du nectar se transforme en glucose et levulose, c'est-à-dire en sucre prédigéré.

De sorte que, lorsque nous mangeons du sucre — sucre de betterave ou de canne — notre estomac est obligé de fournir cette intervention nécessaire à sa digestion, d'où fatigue et effort de notre organisme. Tandis qu'au contraire, quand nous mangeons du miel, il s'agit d'un produit déjà digéré et qui s'assimile immédiatement, sans fatigue de nos organes digestifs.

De plus, le miel qui n'a subi à l'encontre du sucre aucune préparation industrielle, est resté un aliment vivant. L'analyse du miel pur révèle une merveilleuse richesse en matières minérales: acide phosphorique, chaux et fer. Certains chimistes prétendent qu'il contient des vitamines essentielles.

Au point de vue nutritif, et d'après des expériences et des recherches scientifiques, un litre de miel pur contient autant de matières nutritives parfaitement assimilables, que trois livres de viandes ou douze livres de légumes.

Dans ces conditions, ne croyez-vous pas préférable mesdames, de remplacer la consommation actuellement si limitée du sucre par celle plus abondante du miel.

Et, au point de vue économique pour notre pays, souvenons-nous que le sucre est un article importé, tandis que nous exportons du miel. La production du miel ouvre des débouchés dont l'importance n'est pas négligeable pour les apiculteurs.

Nous devrions suivre l'exemple de ce vieux monsieur, alerte à 80 ans, et qui disait: chaque soir avant de me mettre au lit, je prends une cuillerée de miel, soit pur, soit dans du lait chaud, et je dors comme à vingt ans!

Une chose à noter dans l'emploi du miel pour vos recettes, c'est que le miel sucre au moins autant qu'une quantité égale de sucre. C'est un point assez important quand on remplace le sucre par le miel pour la préparation des boissons douces, de la crème glacée, des bonbons, et d'autres recettes sucrées. On peut également se servir du miel pour la préparation des marmelades et des gelées, ainsi que dans celle des conserves de fruits.

Depuis ces dernières années, les bons confiseurs et pâtisseries ont reconnu qu'ils pouvaient tirer parti du produit de nos abeilles dans la confection de leurs produits. C'est ainsi qu'en plus des pastilles au miel que nous avons tous sucées dans notre enfance enrhumée, on fabrique actuellement des spécialités à base de miel: bonbons, fourrés au miel et cerises, chocolats, etc. On a même la certitude que les gâteaux, les petits fours et autres pâtisseries confectionnées avec du miel, restent frais et humides beaucoup plus longtemps que lorsque l'on se sert de sucre. D'ailleurs le goût en est plus fin, exquis même, à la condition de se servir de miel d'un arôme doux.

Voilà, en peu de mots, ce qu'on peut attendre de la valeur nutritive du miel, ce merveilleux produit de chez nous, et pour la consommation duquel on devrait mener une campagne intensive parmi notre population qui méconnaît trop sa supériorité à l'encontre de tant de produits en boîtes, vantés par une publicité hors pair. D'ailleurs ils deviennent un peu plus chers, chaque jour, une chose du passé "ces bienheureux cannauges", cette merveille du moindre effort de nos ménagères modernes.

Et alors, on reviendra aux savoureuses recettes de nos aïeules, ainsi qu'au délicieux miel québécois. Tant mieux!

MARYSE

Ventre au four

Faisons de la bonne cuisine, elle ne coûte pas plus cher que la mauvaise.

Il y a généralement beaucoup de convalescents à cette époque de l'année, alités à la suite de rhumes ou de gripes, et les mets de digestion facile, comme les soupes et les bouillons, sont tout indiqués pour ces personnes. Les ragouts sont aussi très bons pendant la convalescence car ils sont faciles à digérer. L'agneau est l'une des meilleures viandes, aussi bien pour les personnes en bonne santé que pour les malades. Nous croyons donc le moment bien choisi pour publier la recette suivante:

Ragoût d'agneau à la française

Coupez la viande en carrés de deux pouces, roulez dans la farine assaisonnée et faites brunir dans une poêle chaude ou une marmite. Ajoutez de l'eau bouillante pour recouvrir et faites mijoter jusqu'à ce que la viande soit à moitié cuite. Ajoutez des navets, des carottes, des pommes de terre et des oignons en tranches, des pois et des fèves. Faites mijoter jusqu'à ce que les légumes soient tendres.

Betteraves au beurre

Après avoir lavé les betteraves, mettez-les à l'eau bouillante. Les nouvelles betteraves cuisent en 45 minutes, les vieilles demandent de deux à trois heures de cuisson. Lorsqu'elles sont cuites, plongez-les dans l'eau froide et enlevez la peau qui les recouvre. Coupez en rondelles et versez dessus une sauce faite avec deux onces de beurre, le jus d'un citron, du sel, du poivre. Servez chaud.

Quand la graisse nous envahit

J'ai déjà écrit, et je répète, que dans la majorité des cas l'obésité est due à la suralimentation. Se suralimenter ne veut pas nécessairement dire trop manger, mais manger des choses qui ne conviennent pas à votre organisme.

Dans une minorité des cas — surtout ceux où la graisse progresse très rapidement, ou en quelques mois on accumule un avoir-du-poids alarmant — l'obésité est due à un fonctionnement insuffisant de la glande thyroïde.

Mais comment déterminer si la cause de notre embonpoint est due à la suralimentation ou à l'insuffisance des sécrétions de la glande thyroïde? Ni vous, ni moi ne pouvons par nous-mêmes, vérifier la cause de l'obésité qui envahit notre organisme. Il faut nécessairement recourir au médecin et ce n'est pas au cours d'une simple consultation de quelques minutes, en son cabinet, que le praticien pourra vous renseigner. Il lui faut faire un métabolisme complet pour savoir si c'est une déficience de la thyroïde qui est cause de votre obésité ou si c'est une alimentation fautive.

Advenant que votre thyroïde soit par trop paresseuse il saura jusqu'à quel degré elle manque à ses fonctions et pourra prescrire l'extrait de thyroïde de la force et en quantité nécessaire pour rétablir l'équilibre voulu... et graduellement le surcroît de graisse disparaîtra.

Si, par contre, vous êtes victimes d'une alimentation fautive, une diète aura raison de votre obésité. Fort heureusement l'immense majorité des cas d'obésité est causé par une alimentation fautive.

Je vous conseille fortement, si vous constatez que vous engraissez trop et trop vite, de vous procurer le feuillet que j'ai préparé à l'intention de mes lectrices. Il a pour titre L'Obésité, terreur des femmes, et comporte une foule de renseignements que je ne puis donner ici faute d'espace. Je me ferai un plaisir de vous l'adresser sur demande contre l'envoi d'un timbre de 3c pour frais de poste et d'expédition. On m'atteint en adressant ses lettres à: Cousine Blanche, 197 ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal.

Je vous rappelle que j'ai préparé à votre intention toute une série de feuillets sur les soins de beauté que j'adresse à celles qui m'en font la demande contre l'envoi d'un timbre de 3c pour chacun. Ces feuillets traitent des soins du visage, des mains, des yeux, des cheveux, des pieds, du développement normal du buste, de la transpiration, de l'enlèvement des poils follets, de la maigreur, des poids et mesures normaux.

Demandez ceux de ces feuillets qui vous intéressent et je vous les enverrai dans une enveloppe discrète ne comportant aucune indication d'origine.

N'hésitez pas à m'écrire. Mon principal souci est de vous aider à solutionner vos problèmes de beauté, qui sont un peu vos problèmes d'hygiène et de santé. Mais n'oubliez pas que je ne m'occupe que de la beauté féminine et non de médecine. Inutile de me demander des avis sur les maux dont vous souffrez, car n'étant pas médecin, je ne suis pas qualifiée pour vous répondre.

Cousine Blanche

Conseils utiles

En hiver, par exemple, quand les pommes de terre ont la peau durcie par la vieillesse elles sont longues à éplucher; faites-les tremper une demi-heure à l'eau froide et vous verrez comme la peau s'enlèvera facilement.

Après avoir plumé un canard ou une oie, il reste beaucoup de duvet et de racines; employez une pince à épiler et le travail sera simplifié.

TON PAIN EST UN VRAI RÉGAL!

IL EST FACILE À FAIRE

AVEC LA LEVURE ROYAL



Seulement 2¢ par jour vous protègent contre les non-réussites!

L'ENVELOPPE HÉRMIQUE EN PROTÈGE L'ACTIVITÉ



OPTOMETRISTE-OPTICIEN

Bachelier en Optométrie

DIPLOME DE L'UNIVERSITÉ DE MONTREAL

Spécialité:

EXAMEN DE LA VUE

Correction des troubles musculaires des yeux Prescriptions de verres

PAUL E. TALBOT, Ba. O.

330, rue SAINT-GEORGES

SAINT-JEROME

Pour consultations: Tél. 171

A Saint-Jérôme, tous les jours, de 2 à 9 h. p.m.

BUREAU-CHEF: 6761, rue SAINT-HUBERT, MONTREAL

Epiciers et bouchers peuvent continuer de vendre à crédit

Ils devront, cependant, exiger des clients qu'ils acquittent régulièrement leur dette

Il y a quelque malentendu au sujet de l'ordonnance de la Commission des prix ayant pour but de prévenir la vente à crédit aux consommateurs qui négligent d'acquitter leurs comptes échus.

Contrairement à la fausse impression qui paraît s'être répandue, cette ordonnance ne défend pas aux épiciers et aux bouchers de vendre à crédit les denrées alimentaires aux consommateurs qui ont l'habitude d'acquitter régulièrement leurs comptes.

Pareillement l'ordonnance n'a pas pour but de fournir aux vendeurs de nouveaux moyens de percevoir leurs vieux comptes; car ils peuvent à cet égard se prévaloir de la législation provinciale en la matière, ou plus simplement cesser de vendre à crédit aux clients qui n'ont pas payé leurs vieux comptes.

Voici les principales dispositions de l'ordonnance de la Commission: 1. — toute denrée vendue à crédit doit être payée au plus tard le 25 du mois qui suit l'achat; 2. — le vendeur peut à son gré considérer toute vente faite après le 25 de chaque mois, comme ayant été faite le premier du mois suivant.

Dans le cas des clients ayant déjà un compte échu de cinq dollars ou plus, voici comment le vendeur devra procéder pour faire acquitter les arriérés par ses clients: 1. — exiger d'abord un tiers du compte passé dû; 2. — par convention écrite avec son client, répartir la balance en six paiements mensuels égaux, de pas moins de cinq dollars chacun, à compter de la dernière vente.

Ces règlements ramènent tout le crédit des détaillants au niveau fixé par l'ordonnance sur les ventes à tempérament. Mais l'objectif général de cette mesure est surtout de permettre au détaillant, par la perception graduelle de ses vieux comptes, d'acheter de ses fournisseurs à peu près sur la base du comptant.

Précisons enfin que l'ordonnance de la Commission des prix interdit les ventes à crédit qui ne sont pas faites sur compte payable mensuellement comme il a été exposé plus

Le coin amusant

Le premier établissement qui ait été détruit de fond en comble par les nationaux-socialistes déchainés est un restaurant de Munich, que tenait, à l'angle de la Friedrichstrasse et de la Wilhelmplatz, un juif nommé Weissgartner.

L'établissement était repéré depuis bien avant l'avènement de Hitler, et il était entendu qu'on lui réserverait un sort particulier et immédiat.

Il y a environ un an, en effet, un groupe de nationaux-socialistes en uniforme s'intalla chez Weissgartner. L'un d'eux commanda:

— Hitler Hering!

— Nous n'en avons pas! lui fut-il répondu.

On fit appeler le patron qui déclara:

— Je ne connais qu'une seule espèce de haring: le haring Bismarck (Bismarck Hering).

— Bismarck c'est le passé! s'exclamèrent les consommateurs. Nous ne voulons plus que du haring Hitler!

Le patron, poussé à bout, répondit: — Transformez vous-même le haring Bismarck en haring Hitler. Il vous suffira de lui ôter la cervelle et de lui ouvrir la B...!

LA BOUCHE TOMBANTE

Comment guérir

La bouche tombante donne l'air triste. Une jeune femme doit corriger ce défaut. Lorsque c'est un des signes de l'âge, il faut d'autant plus essayer de s'en guérir.

Voici un exercice qui n'est pas très joli, mais qui donne des résultats merveilleux. Introduisez l'index de la main droite et celui de la main gauche dans la bouche et faites effort pour écarter la bouche avec les doigts tandis que vos lèvres résistent de toutes forces. Puis faites le contraire, la bouche s'efforçant de se refermer tandis que les doigts veulent l'en empêcher. Le muscle orbiculaire des lèvres a très vite fait de se fortifier par cette gymnastique, et vous retrouverez bientôt ce sourire aux coins relevés, qui est des plus grands charmes d'un visage.

Comment dissimuler

Ne pas mettre de rouge à lèvres aux coins de votre bouche.

haut ou bien par contrat. Dans ce dernier cas, le paiement initial devra comporter le tiers au moins du prix de vente au comptant.



"Affirmons hautement

notre volonté

de vaincre"

En histoire, le mot "fin" n'a pas de sens. Tout chapitre qui se termine en annonce un autre et, les faits s'enchaînant, toute année nouvelle continue celle qui vient de se clore. Au seuil de 1943, il nous est beaucoup demandé: nous devons nous armer de courage pour faire face aux fatigues, aux épreuves et aux sacrifices. Nous venons de traverser une année sombre et douloureuse, marquée du sang de nos héros; mais leur vaillance a acheté pour nous le droit à une existence meilleure et nous ouvre déjà la voie du triomphe final. Ne laissons pas se perdre ce qu'ils ont payé de leur vie. Dans notre ultime effort vers la victoire, affirmons hautement notre volonté de vaincre. Fiers du passé, courageux dans le présent et confiants en l'avenir, faisons de nouveau le vœu d'accomplir dignement notre tâche, pour que l'humanité puisse enfin respirer et que la paix descende sur tous les peuples.

Extrait du 72^e rapport annuel de la Sun Life Assurance Company of Canada.

SUN LIFE OF CANADA

Le sage épargne aujourd'hui — en prévision de demain

Le rapport annuel de 1942 sera envoyé sur demande.

J. DEROME, C.L.U., gérant, succursale Cartier

K. Y. STANTON, gérant, succursale Manfield

W. W. KING, gérant, succursale Mont-Royal

W. R. MORELAND, gérant, succursale St-Jacques

L. F. HOLLAND, gérant régional, bureau d'assurance de groupe

SUCCURSALES DE MONTREAL—IMMEUBLE DU SINGE SOCIAL

"LES AMIS DE L'ART"

Quel beau titre! Quelle amitié précieuse!

Être ami de l'art sous toutes ses formes, être sujet à la fascination artistique, c'est être certain de participer, tout le long de son existence, au trésor sans limites des joissances de l'esprit et des plus nobles émotions de l'âme. L'art qui permet, en effet, aux pauvres humains, de créer eux aussi de la beauté, est vraiment un présent des dieux, et n'y pas pouvoir goûter ou l'ignorer, ce qui revient au même, c'est être pauvre toute sa vie, la bourse et les goussets pouvant être par ailleurs bien garnis et bien sonnants.

Être fermé à l'enchantement esthétique tout comme d'autres sont insensibles aux beautés de la nature, croyons-le bien, c'est une léthargie qui ressemble de bien près à la mort et c'est, incontestablement, un appauvrissement, parce qu'il n'y a pas de plus belle richesse que la faculté d'admirer le beau et d'en jouir.

Dans ce domaine comme sur le terrain social, il y aura malheureusement toujours plus de pauvres que de riches, pour toutes sortes de causes trop longues à rechercher en ce moment, et venir en aide à ces déshérités du beau artistique est sans doute aussi méritoire que de se porter au secours des déshérités de la fortune. La charité intellectuelle étant d'ailleurs supérieure à la charité matérielle, considérée sous son plus simple aspect.

Ce n'est pas trahir un secret de reconnaître tout haut que chez nous, Canadiens, le niveau de notre culture générale est encore assez loin de son zénith. Nombreux sont ceux qui recherchent encore les raisons de cet état de choses. On reconnaît assez souvent que ce ne sont pas les talents qui nous manquent; alors, ce serait, pour une bonne part, et sans qu'il y ait de la faute de personne naturellement, la direction qui aurait manqué. Je ne me souviens plus du nom de l'écrivain de chez nous qui a dit que s'il y avait tant d'endormis dans nos rangs, c'est qu'il y avait eu trop d'endormeurs, mais il pourrait bien avoir raison. Il fut un temps où c'était si facile de laisser croire ou de faire croire aux jeunes, qu'une fois leur petit cours d'études fini, ils entraient d'emblée dans l'élite et n'avaient plus qu'à se reposer sur leurs lauriers scolaires. Et ces pauvres jeunes, tout comme leurs aînés d'ailleurs, restaient trop souvent dans le vide: très peu de bibliothèques et de musées, pas de conservatoires, pas de jardins, ni botaniques, ni zoologiques, très peu d'expositions d'art, très peu de bourses d'études, du moins pour les écoliers des classes moyennes, et qui auraient pu sauver des talents appartenant aux familles nombreuses ou peu fortunées.

Mais les temps sont changés, du moins, en train de changer, et les résultats ne se feront probablement pas attendre: le niveau de notre culture générale va bouger et s'élever graduellement. Parce qu'aujourd'hui, on pense de plus en plus à la culture des jeunes. Les écoliers d'abord ont des bibliothèques, des jardins qu'ils entretiennent eux-mêmes, du cinéma éducatif, des Matinées Symphoniques avec initiation à la musique d'orchestre. Même les enfants d'âge préscolaire ont des bibliothèques enfantines, des Maternelles, L'Ecole de l'Éveil, des séances de contes, etc. Evidemment, la plupart des ces œuvres ne sont qu'à leurs débuts, et le grand nombre de nos enfants n'en peuvent pas profiter également, mais il n'en reste pas moins qu'il y a affluence partout et que pendant ce temps les goûts changent, les goûts se forment, les goûts s'élèvent.

Les collégiens et les étudiants n'ont pas été les derniers à profiter du nouveau système d'abonnement gratuit à la Bibliothèque Municipale. Cette institution publique n'est donc plus le temple réservé à quelques centaines de privilégiés, mais le palais enchanté ouvert à des milliers de chercheurs en quête de savoir, de vérité, de beauté ou simplement d'évasion.

Mais ce n'est pas tout et c'est ici que nous rencontrons *Les Amis de l'Art*.

Par manque d'horizon ou par manque de finances il arrive que des masses d'étudiants et d'étudiantes soient privés tout le long de leurs études de toute assistance aux manifestations artistiques, qu'elles soient musicales ou théâtrales ou qu'elles se rattachent aux arts plastiques, telles les expositions de peintures, de sculptures, etc., ou qu'elles soient littéraires, conférences, œuvres publiées, etc.

Nulle surprise alors à ce que ces étudiants emploient leurs loisirs de façon plus ou moins profitable à leur culture en prenant, par exemple, le goût du jeu de cartes ou des randonnées nocturnes, ou encore le goût des stades où se déroulent les séances de lutte, de boxe ou les courses de six jours.

C'est dans ce but d'occupations des loisirs autant que d'initiation artistique qu'a été fondée, il y a quatre mois, l'association heureusement nommée: *Les Amis de l'Art*. Au cours d'une entrevue récente, la fondatrice de ce mouvement, Madame Hector Perrier, nous expliquait qu'il ne s'agit nullement d'ajouter au fardeau d'études des étudiants, ou au contraire, de les distraire indûment de ces études, pas plus que de vouloir faire de tous ces jeunes des artistes comme ont semblé le craindre des éducateurs et des parents. Non, encore une fois, il ne s'agit que de faciliter à ces jeunes l'accès aux spectacles d'art ou aux séances littéraires, ou encore aux librairies, et de leur indiquer ainsi une façon intelligente et profitable de passer leurs heures de congé.

On peut se faire une idée de l'enthousiasme avec lequel a été saluée la fondation des *Amis de l'Art*, quand on saura que, pour la première année, Mme Perrier et ses organisatrices, espéraient accueillir de quatre à cinq cents adhérents; c'est déjà fort encourageant. Eh! bien, malgré sa très courte existence, — elle compte à peine quatre mois d'âge — l'association a enregistré à date plus de quatre mille membres.

Comment l'association aide-t-elle ses membres? En leur obtenant des billets de faveur ou des réductions substantielles sur le coût ordinaire des billets pour conférences, opérettes, théâtre, expositions de peintures, ou encore des prix réduits pour l'achat de livres, de périodiques, etc., etc.

L'Association des Amis de l'Art, pour lui donner son nom officiel, est maintenant en relations avec des maisons d'enseignement: Université de Montréal, Ecole des Beaux-Arts, Ecole des Arts et Métiers, Ecole Technique, Ecole du Meuble, Ecole des Arts graphiques, collèges, pensionnats, etc., et les sociétés d'art telles que les Compagnons de Saint-Laurent, la Société des Concerts Symphoniques, la *Art Association of Montreal*, des maisons d'édition de littérature ou de musique, même un fleuriste et un bijoutier! Les étudiants, surtout ceux qui ont à faire des sacrifices pour poursuivre leur cours, vont certainement apprécier de plus en plus la belle œuvre de Madame Perrier qui leur permet de temps à autre d'assister gratuitement ou presque à quelques fêtes de l'esprit.

Vaut-on un exemple de ces privilèges? Voici que les membres de l'Association des Amis de l'Art, par gracieuseté de Mme Norman Bohn, ont été invités à la Galerie des Arts, pour voir deux fameux tableaux qui ont figuré parmi les chefs-d'œuvre de la peinture exposés l'hiver dernier: *L'enfant au chien*, de Mariel et *L'Artisienne* de Van Gogh. M. René Chicoine, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts, était présent et a donné des renseignements sur la série de six cours d'initiation à l'architecture, à la sculpture et à la peinture qui seront offerts aux jeunes au théâtre de l'Ermitage, au cours des mois de février, mars et avril, pour un prix absolument modique.

On nous vante fréquemment et avec raison, la culture (souvent surprenante quand on a été à même de la constater personnellement), des jeunes de plusieurs pays d'Europe. Ils sont cultivés en proportion de ce que leur pays et leurs éducateurs leur offrent en fait de vie et d'ambiance intellectuelles et artistiques. Qu'on essaye énergiquement de faire un peu la même chose ici et l'on sera sans doute surpris des résultats. Le mouvement est d'ailleurs joliment commencé par les œuvres que nous avons énumérées plus haut.

La fondatrice des Amis de l'Art, Madame Hector Perrier, a déjà reçu de nombreuses et flatteuses appréciations sur son magnifique travail. Quelle nous permette d'y joindre les nôtres. Croire que la vie intellectuelle doit être maintenue et développée, quelle que soit la brutalité des temps, c'est croire à l'existence d'une vie supérieure de l'esprit et une des plus éloquentes manifestations de la véritable civilisation. Ce sera toujours un titre de noblesse de plus pour les Amis de l'Art que d'être nés pendant la guerre.

Que les jeunes en profitent en se rappelant que l'art approché avec intelligence et sensibilité, est un des moyens de culture par excellence et très certainement un enrichissement.

Germaine BERNIER

(Le Devoir, 6 février, 1943)

Travailleurs agricoles

Le directeur du Service sélectif national a expliqué récemment aux présidents des 13 Conseils de mobilisation au Canada leur ligne de conduite touchant les travailleurs agricoles, la lettre, approuvée par l'honorable Humphrey Mitchell, le ministre du Travail, portant la signature du directeur.

Le programme en 8 points exposé par M. MacNamara vise à l'unité de disposition par les Conseils des cas de sursis à service militaire intéressant les travailleurs agricoles essentiels, tout en accordant considération voulue aux besoins de main-d'œuvre de l'agriculture.

La lettre et les principes exposés pour la gouverne des Conseils de mobilisation suivent:

"On convient généralement qu'une méthode uniforme de régler les divers problèmes qui se présentent aux Conseils de mobilisation au Canada est tout à désirer.

"Après conférence avec le Comité du Cabinet sur le potentiel humain, il a été décidé d'envoyer de temps à autre des lettres interpellatives expliquant en détail la politique relative aux divers aspects des Règlements sur la mobilisation du Service sélectif national.

"La présente lettre est la première d'une série que transmettra le ministère du Travail. Comme vous le noterez elle porte un numéro. Nous espérons que ces lettres auront leur utilité.

"En raison de la pénurie croissante de main-d'œuvre agricole, il devient de plus en plus important d'encourager les travailleurs agricoles essentiels à demeurer sur la ferme.

"Les passages suivants exposent brièvement la politique applicable aux travailleurs agricoles sur la ferme: —

"(1) Un travailleur agricole demeure évidemment libre de s'enrôler dans l'Active.

"(2) Les Règlements visent à conserver les travailleurs agricoles à l'agriculture en autant que la chose est possible d'après les Règlements du Service sélectif national (Emplois civils). Dans la mesure où leurs services ne sont plus requis sur la ferme la période des travaux agricoles terminée, les travailleurs agricoles doivent être encouragés à accepter de l'emploi temporaire saisonnier dans le déblatage en forêt, l'abatage de billes et les travaux forestiers, la pêche, les travaux dans les mines de charbon et de métaux de base, ainsi que dans les industries ne les privant pas de leur droit de sursis en tant que travailleurs agricoles, pourvu qu'ils retournent à l'ouvrage dès reprise de la saison agricole.

"(3) Les travailleurs agricoles doivent être dissuadés d'accepter un emploi en dehors de l'agriculture, sauf dans les industries primaires susmentionnées. S'ils quittent l'agriculture sans l'autorisation d'un fonctionnaire du Service sélectif national et contrairement aux Règlements, ils perdent évidemment tous droits spéciaux à sursis en tant que travailleurs agricoles.

"(4) Les travailleurs agricoles qui demandent un sursis de service militaire devront l'obtenir en attendant plus ample examen, à moins qu'il ne soit établi que le demandeur n'est pas un travailleur essentiel à l'agriculture. Les Règlements, il est à noter, n'exigent pas que le cultivateur prouve qu'il est un travailleur agricole essentiel. Si le Conseil doute qu'un homme soit un travailleur agricole essentiel, même en cas de délivrance de sursis provisoire sujet à plus ample examen, il demeure libre d'exercer son droit de refus de sursis en convoquant cet homme devant le Conseil pour établir les faits allégués.

"(5) Si un travailleur, sur réception d'un avis d'examen médical, prétend être un travailleur agricole, mais n'est pas considéré par le Conseil essentiel à l'exploitation d'une ferme particulière, la question se pose alors de savoir s'il est ou non un travailleur agricole essentiel dans la région. Si manœuvre agricole est requise dans la région, le travailleur doit avoir l'occasion de se placer dans un emploi où ses services seraient essentiels à l'agriculture sur une autre ferme; ou encore afin d'accroître la production d'une ferme déterminée. Le Conseil peut accorder un sursis de trois mois au lieu d'un sursis jusqu'à plus ample examen afin de donner à l'intéressé l'occasion de trouver du travail essentiel.

"(6) Toute personne non occupée dans l'agriculture le 23 mars 1942, mais qui s'est occupée d'agriculture par la suite et s'est avérée indispensable à l'agriculture, peut être admise à sursis sur demande, si les faits le justifient.

"(7) Les objecteurs de conscience, comprenant les Doukhobors, les Mennonites, et autres personnes bénéficiant de sursis jusqu'à nouvel ordre et qui sont des travailleurs agricoles, ne doivent pas être requis de se rapporter pour service alternatif aussi longtemps qu'ils demeurent occupés à des travaux agricoles essentiels.

"(8) Les travailleurs agricoles occupés dans service alternatif doivent être invités à demander congé autorisé, et considération bienveillante doit être accordée à de telles demandes.

"Que ces principes soient appliqués par tous les Conseils, prévoient, et les difficultés croissantes du maintien de la production agricole essentielle seront largement réduites.

"Tous commentaires et suggestions que les Conseils pourraient désirer offrir touchant les principes susmentionnés seront bien accueillis."

Notre domaine forestier

Il s'accomplit toujours beaucoup de travail aux réunions annuelles de la "Canadian Forestry Association" et l'on note avec plaisir que les organisateurs de ces assises prennent soin de dresser chacun des programmes d'après les exigences courantes. Les séances qui se tiennent dans notre ville, à l'hôtel Windsor, marquent la même préoccupation d'accorder les études à l'actualité. Et les questions à débattre ne s'en trouvent pas moins importantes, pas moins intéressantes. Au contraire, on peut dire qu'elles touchent plus que jamais aux intérêts vitaux du pays.

Les années de guerre nous auront-elles appris la nécessité d'entourer d'une intelligente et constante sollicitude notre domaine forestier? Oui, sans doute, parce que les services qu'il aura rendus tout le long de cette période critique en auront fait ressortir davantage les multiples et précieuses applications. Mais, il restera quand même à rechercher les meilleurs moyens d'augmenter le rendement des exploitations forestières sans détruire les forêts.

Car on peut fort bien tirer plein parti de nos étendues boisées tout en les conservant. Assez rares étaient ceux qui le croyaient autrefois. Les esprits ont depuis heureusement évolué vers une politique de conservation nationale, permanente et organisée jusque dans les détails. Le Canada prend ainsi une assurance contre une situation semblable qui n'a pas su protéger les riches forêts dont il disposait.

Ici applaudissons à la récente déclaration de l'honorable Godbout, annonçant que l'autorité provinciale construira au cours des prochaines

années tout un système routier dans les forêts du Québec, afin de faciliter l'exploitation dans les parties qui sont maintenant plus éloignées des cours d'eau, afin aussi d'assumer une plus grande efficacité aux mesures protectrices. Démarche opportune, car elle permettra par la même occasion d'occuper une large section de la main-d'œuvre rendue oisive par la cessation des hostilités et la fermeture des usines d'armements et de munitions.

La "Canadian Forestry Association" peut se vanter d'avoir fait beaucoup pour amener les pouvoirs publics et la masse à traiter avec plus de considération et de sympathie les bois canadiens. Elle continue son rôle, persuadée, et avec raison, que la tâche lui incombe non moins impérieusement que jadis de monter la garde autour de l'une des plus précieuses ressources naturelles du Dominion, indispensables dans la guerre comme dans la paix.

Les rationnés ne perdront aucun de leurs coupons

Le carnet de rationnement No 1 contient des coupons qui deviendront échangeables après le 19 février prochain. Comme la distribution du carnet No 2 se fera du 19 février au premier mars, et que la présentation du carnet No 1 au comité de rationnement local est nécessaire pour l'obtention du No 2, la Commission des prix tient à préciser qu'évidemment le carnet No 1 sera remis au consommateur, avec le nouveau carnet, lorsqu'il viendra présenter le premier en venant réclamer le second.

Tout ce que le comité local garde, c'est la carte qui se trouve au verso du carnet No 1. On remettra donc au consommateur et son carnet No 1 pour qu'il en utilise les coupons encore bons à échanger, et son carnet No 2.

Le nouvel horaire

Le gouvernement provincial a définitivement, établi les heures durant lesquelles on pourra acheter, consommer ou vendre des spiritueux, bières et vins. Voici un précis que chacun voudra conserver: (en vigueur le 8 février)

Les magasins de la Commission: de 10 h. a.m. à 5 h. p.m.; (aux Nos 1446, Peel, 284 est S-Catherine, et 4548, Papineau, de 2 à 10 h. p.m. — Il n'y a de magasins ouverts le soir qu'à Montréal.)

Les tavernes: — à Montréal, les lundi, mardi, mercredi, et jeudi, de midi à 11 p.m.; (excepté entre 2 à 5 p.m.); le vendredi, de midi à minuit; le samedi, de 11 a.m. à minuit. A Québec, de 11 h. 30 a.m. à 11 p.m.; les vendredi et samedi, de 11 h. a.m. à 11 h. p.m., Ailleurs dans la province, de 11 h. 30 a.m. à 11 h. p.m. (excepté entre 1 h. 30 et 5 p.m.); le samedi, de 11 h. a.m. à 11 h. p.m. (Horaire différent pour zones spéciales à Montréal et Québec.)

Les épiceries, hôtels de campagne: — Les lundi, mardi, mercredi et jeudi: de 10 a.m. à 7 p.m.; le vendredi, de 10 a.m. à 9 p.m.; et le samedi, de 10 a.m. à 10 p.m.

Les clubs, cafés, etc.: — à Montréal et Québec: de midi à minuit (excepté entre 1 h. 30 à 5 h. 30 p.m.); le samedi, de 11 a.m. à minuit. Ailleurs dans la province, y compris les banlieues de Montréal: de midi à minuit (excepté entre 2 h. et 6 h. p.m.); le samedi, de 11 a.m. à minuit.

Le dimanche, bière et vin, de 1 p.m. à 9 p.m. aux repas de plus de 40 cts, comme auparavant.

La puissance de la prière

Le Souverain pontife recevait en audience, il y a quelques jours, sept mille membres de l'Apostolat de la Prière. Ils lui furent présentés par le R. P. Ambroise Magni, vicaire gé-

Les cercles des jeunes éleveurs

Ils ont rendu d'innappréciables services dans l'amélioration du bétail

Dans l'exécution du programme des cercles de la Jeunesse agricole qui comprend toutes sortes de travaux sur les vaches, les moutons, les porcs, la volaille, les chevaux, les grains et les pommes de terre le ministère fédéral de l'Agriculture collabore avec tous les ministères provinciaux de l'Agriculture. Cette initiative des cercles de la Jeunesse agricole se développe de façon soutenue depuis plusieurs années a donné des preuves éclatantes des services qu'elle peut rendre dans l'amélioration du bétail, et elle constitue un excellent instrument pour la formation pratique des jeunes gens dans l'élevage, l'alimentation et les soins des bestiaux, ainsi que dans la production et la vente des animaux et des produits animaux.

Le programme des travaux des cercles de la Jeunesse agricole est organisé et surveillé conjointement par les fonctionnaires des ministères fédéral et provinciaux de l'Agriculture. Il a l'appui non seulement de ces ministères mais aussi des écoles et des collèges d'agriculture, d'un grand nombre des organisations agricoles de tout genre et d'institutions industrielles et commerciales. Au Canada, ces travaux de la jeunesse agricole sont coordonnés par l'intermédiaire du Conseil canadien des cercles de la Jeunesse agricole.

géral de la Compagnie de Jésus. Sa Sainteté parla à ses auditeurs des tâches nombreuses et difficiles qui sollicitaient actuellement l'attention de l'Eglise, et leur demanda le secours de leurs prières. Nous comptons plus, insiste le Pape, sur l'aide de vos prières que sur l'habileté des hommes d'Etat et la valeur des plus vaillants soldats.

LE CARNET DE RATIONNEMENT No 2 — OÙ ET COMMENT SE LE PROCURER

Pour accommoder le public et effectuer promptement la distribution du nouveau Carnet de Rationnement No 2, l'émission de ce carnet se fera sur-le-champ aux endroits suivants:

ADRESSE

Hôtel de Ville
Saint-Jérôme
(sous-sol)
Bureau du rationnement

DATES D'ÉMISSION

du 19 au 27 février 9 h. a.m. à 5 h. p.m.

HEURES DE BUREAU

Le nouveau carnet de rationnement ne vous sera pas expédié par la poste. Vous devrez vous le procurer sur place.

Avant d'obtenir ce nouveau carnet de rationnement, vous devrez compléter et remettre à qui de droit la carte d'application que vous trouverez à la fin de votre présent Carnet de rationnement No 1. Cette carte fait partie du carnet de rationnement et elle ne doit être détachée que par l'officier préposé à la distribution des carnets. Si elle a déjà été détachée, ne manquez pas d'apporter votre carnet de rationnement pour vérifier votre nom et votre numéro de série. Toutefois, vous devrez conserver votre présent carnet de rationnement, car il contient des coupons encore utilisables.

Inscrivez ici votre numéro de série

RATION BOOK 1

CARNET DE RATIONNEMENT 1

Sérial Number: **TE 000000** No de série

I declare I am the holder of the Ration Book from which this reference card has been taken, and that I am signing this in good faith on behalf of the owner, whose name and address appears below:

Je déclare être propriétaire du Carnet de Rationnement d'où cette carte de référence a été détachée, et que je signe ici en toute bonne foi pour le propriétaire, dont les nom et adresse apparaissent ci-dessous.

Name of bookholder: _____ (Nom du propriétaire du Carnet) (Préciser si c'est un nom de famille)

Address of bookholder: _____ (Adresse du propriétaire du Carnet)

Age if under 16: _____ Age, if over 16: _____

Signature: _____

Sérial Number: _____ No de série

Card from Ration Book: _____

Vous trouverez cette carte d'application à la fin de votre présent carnet de rationnement.

VÉRIFIEZ BIEN VOTRE NUMÉRO DE SÉRIE

Écrivez lisiblement votre nom et votre adresse actuelle (celle du logis familial dans le cas des enfants) en lettres mouillées.

Prenez soin d'indiquer clairement sur votre carte d'application, et après vérification, votre numéro de série, lettres et chiffres, tels qu'ils apparaissent sur la couverture de votre Carnet de rationnement No 1. Ce numéro de série y compris les deux lettres qui le précèdent servira à identifier votre carnet de rationnement durant toute la guerre.

Les gens de la campagne, qui ne peuvent se déplacer facilement, pourront se faire représenter par un voisin, à qui ils confieront leur carte d'application dûment complétée et leur Carnet de rationnement No 1.

Dans le cas des personnes qui habitent les villes et les villages, elles peuvent obtenir un nouveau carnet de rationnement en faisant présenter leur carte d'application dûment complétée et leur carnet de rationnement actuel No 1 par n'importe quelle personne âgée ou responsable logeant sous le même toit.

Les enfants de moins de 16 ans n'ont pas le droit de se présenter pour obtenir leurs propres carnets de rationnement ni ceux d'autres membres de leur famille.

DIVISION DU RATIONNEMENT

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

LISEZ

L'Avenir du Nord

Papotages du P'tit Doc

NEIGES D'AUTREFOIS ET D'AUJOURD'HUI

François Villon, tueur de premier ordre et artiste réputé de la repentance en vers, s'exclama un jour dans l'enroulement d'une ballade: "Mais où sont les neiges d'autan?" Pour un type moyen-âgeux, la question valait quelque chose; mais pour un friloteux de 1943, il n'est plus de doute possible. Les neiges d'autan nous sont revenues, et bien malin aujourd'hui qui ne se reporterait tout naturellement à l'époque des "happy nineties", époque de cinq pieds de neige et de vent cinglant. Devant une telle avalanche en notre contrée, quel de plus logique que d'abouter quelques mots sur la neige.

Chacun le sait: la neige nous vient d'un nuage de pluie qui a attrapé un coup de froid dans les hauteurs et qui, pour se donner de l'exercice, prend le chemin du sol. Avant de se muier en flocons blancs, la pluie, confiante en sa chaleur intime, attend que le thermomètre marque 0°C. ou 32° Fahr., température où le bout du nez humain commence à picoter.

Par besoin d'individualité et pour qu'on ne confonde pas sa pureté avec le larmoiement monotone des gouttes de pluie, la neige se forme en cristaux. Dans leur diversité, ces cristaux gardent le lien commun d'afficher six côtés et de se montrer aux hommes comme de la progéniture d'étoiles. Comme le "every one for himself" de notre temps n'a pas pu qu'un dogme jusqu'aux nuées, les cristaux de neige s'assemblent ordinairement en petites masses; telle est l'origine psychologique des flocons glacés qui, au temps des tempêtes, glissent en une chevauchée enfilée dans l'atmosphère, quittes à s'aller reposer dans les naseaux fumants des passants. Les cristaux formés dans l'air calme sont plus gros, tout comme les plantes de serre. Aussi offrent-ils une plus grande résistance au vent, d'où cette chute si fluide qui rappelle la chute d'une feuille rouge dans les sous-bois d'automne.

Cette chute des flocons a fait le sujet de maints poètes, aplatis dans tous les jargons de l'univers. Mary Mapes Dodge, qui eut le malheur de laisser pour la plume la poignée de la poêle, nous sert cette insipidité où l'on trouve tout autant de sentiment que dans le plus crotté des pieds de veau:

Whenever a snowflake leaves the sky,
It turns and turns to say "Good-by!
Good-by, dear clouds so cold and gray!"
Then lightly travels on its way.

Avant l'indigestion fatale, rien n'est mieux que de passer outre "and lightly travel on our way". Pourtant il serait bon de mettre le point sur un côté poétique de l'histoire. Aux alentours de l'équateur, la neige s'est mise en tête de ne pas tomber. Les indigènes sont ainsi privés de leur enfarinement d'hiver et, en vertu du mimétisme régnant dans la nature, sont condamnés à obscurcir éternellement les pays qu'ils visitent. C'est un aspect du mimétisme nouveau-génère; pour s'assimiler à l'ambiance, les noirs se font noirs, et les blancs se font blancs. Avec une telle ténacité, il faudrait avouer, devant la mine blême des coureurs de soirée, que la neige affectionne de tomber au beau milieu des salons. L'expérience prouve malheureusement qu'il tombe en ces lieux plus de réputation que de flocons blancs: d'où renvoi de la thèse à la prochaine session.

Si l'équateur n'a pas son hermine, la crête des montagnes, toujours refroidie par une basse température, se blanchit parfois de neiges éternelles; l'affaire permet aux gens des environs de descendre en skis pendant la matinée et d'aller se chauffer les os sur la plage au soir tombant.

L'action actuelle de ces neiges acroupies sur les hauteurs, ne doit pas écarter de l'idée leur action imposante depuis des siècles. En ces lieux, les cristaux de neige se massent, comme des brebis frileuses sous la bise. Sous des précipitations atmosphériques imposantes, les cristaux se métamorphosent en une masse grenue, le névé; puis la métamorphose se continue jusqu'à formation d'un glacier, gigantesque masse de glace bleuâtre.

Dans les Rocheuses, la nature a formé des glaciers atteignant une longueur de 25 milles et une largeur de 3000 pieds. Ces masses géantes, sans que l'oeil, même averti, puisse soupçonner le mouvement, glissent lentement et sûrement le long des pentes. Le fait a causé des surprises ahurissantes à certains messieurs perchés là-haut; ainsi des trappeurs retrouvèrent leur vieille bicoque descendue de plusieurs centaines de pieds. Il faut en déduire que le démenagement du 1er avril, qu'il soit de Québec, de Montréal ou d'ailleurs, puise ses idées dans la nature; c'est par contre un des seuls points sur lesquels il ne jure pas avec elle.

Ces glaciers monstres des montagnes, malgré leur masse imposante, sont des nains quand on les compare aux glaciers de continents. Étendus en grande nombre durant les premières ères géologiques, ceux-ci ont rasés des montagnes entières et comblé des gorges creuses. Encore aujourd'hui il s'en trouve dans le Nord Canadien, vers la Terre de Baffin et le Groënland. L'un d'eux s'étend sur une superficie de 5 millions de milles carrés et sur une épaisseur de 6000 pieds. A tout moment, sous la morsure des eaux, des blocs se détachent de la masse, coulent lentement comme des ruisselets d'août, et vont se baigner dans l'océan. L'un de ces icebergs, fut cause du naufrage du "Titanic", qu'on sort de son mystère depuis 1912 pour en constater un spectacle de tragédie. Le premier inconvénient des icebergs est leur faculté de former des brouillards intenses où ils cachent leur danger. De plus l'iceberg, par son équilibre instable, menace sans cesse de couler sur le flanc. Il ne faudrait pourtant pas considérer le seul côté nocif. C'est l'action entraînant et érosive de sa masse qui a formé les célèbres "banes de Terre-Neuve", vastes entassements de détritus divers où des millions de morues viennent pondre chaque année. Sans le glacier, on n'aurait pas ces mines d'or sur lesquelles depuis des siècles pointent les yeux plus que cupides de tant de peuples.

De tout cela, il ressort que la neige fait autre chose que se glisser furtivement sur le revers des nuques ou s'écraser en boules sur les Hauts-de-forme. Depuis des siècles qu'elle crisse sous les pas et qu'elle s'arrondit grassement comme des Amours à la Rubens, la neige a fait sa trace, méconnue mais profonde, sur la planète Terre. Et je puis donc jongler à bien des choses, n'est-ce pas? "quand il neige sur mon pays"...

P'tit Doc

Le sens commun est presque aussi rare que le génie.

Fernand Rinfret

LA T. S. F.

LE TRIO PRO ARTE

Le lundi, 15 février, à 10 h. 15 du soir

Le Trio Pro Arte chantera pour Radio-Canada le lundi, 15 février, à 10 h. 15 du soir, "Offrande", de Hahn, "La feuille de peuplier", de Saint-Saëns, "Poème de mai", de Dubois, "Marquise", de Frontin, et "Il pleure dans mon cœur", de Debussy.

Le trio Pro Arte se compose de Jeanne Baulne, soprano, Juliette Beaudoin, mezzo-soprano, Philippe Crépau, ténor, et Gertrude Baulne, au piano d'accompagnement.

MUSIQUE DE MONTRÉAL

Le mardi, 16 février, à 10 h. 30 p.m.

Au cours de l'émission présentée par Radio-Canada sous la rubrique "Musique de Montréal", le mardi, 16 février, à 10 h. 30 du soir, le pianiste Paul de Marky exécutera des oeuvres du répertoire classique. De Marky est l'un des pianistes les plus remarquables de l'heure au Canada. Dorothy Whyte, chanteuse de genre, et Wellie Gérard, violoniste, prendront également part à ce programme. Le chef d'orchestre, Allan McIver fera entendre un arrangement de "Day Break", ainsi qu'une fantaisie intitulée: "Canada Today".

LE JEU D'ÉCHECS

Le mardi, 16 février 1943, à 10 h. 15 du soir

M. Gaston Gaudet, l'un des principaux membres de la Fédération canadienne des joueurs d'échecs, donnera une causerie à Radio-Canada, le mardi, 16 février, à 10 h. 15 du soir. Sa causerie portera sur l'histoire du jeu d'échecs, sur l'essor de ce jeu au Canada et de l'intérêt qu'il suscite dans tous les milieux au Canada.

L'HEURE CATHOLIQUE

2 h., au poste CKAC

La causerie doctrinale à l'Heure catholique du 14 février sera donnée par le Rév. Père Francis Goyer, S.S., qui poursuit une série de causeries intitulées: "La vie et son aliment". Cette causerie a lieu à 2 h., au poste CKAC. Elle sera suivie d'une interview du R.P. Antonio Poulin, S.J., sur les Fondateurs de l'Eglise canadienne et le Bureau constitué pour promouvoir leurs causes.

M. Lionel Bertrand affirme...

(Suite de la première page)

Le député de Terrebonne entame son discours en saluant nos marins, nos aviateurs et nos soldats, "qui font la gloire du Canada". Il favorise pleinement les mesures de sécurité sociale énoncées dans le discours du Trône, "pour contre-balancer les réactions inévitables du ajustement de l'après-guerre".

Autant il est prêt à appuyer les mesures qui tenteront de protéger le petit et le faible contre les événements, autant il a devant certains déboursés "trop peu proportionnés à nos ressources, de sérieux appréhensions, de profondes réticences".

M. Bertrand analyse brièvement les causes de la guerre. Une chose est certaine, dit-il: "Nous sommes dans cette guerre, nous n'en sortons qu'à la fin".

Le député fait ensuite l'éloge de la population qui a accepté bien des sacrifices. Quant au gouvernement, il vient de traverser trois années difficiles au cours desquelles les problèmes de plus en plus complexes se sont multipliés. Et le premier ministre, dit-il "a occupé son poste — c'est un fait reconnu par tous — avec un dévouement qui grandit encore sa carrière politique: il a été à la hauteur des plus grands parlements du monde moderne et son prestige auprès des Etats-Unis fera l'objet d'une page particulière quand s'écrit l'histoire de la présente guerre".

Il note que la nation américaine a "adopté nombre de nos lois" et que le Canada a tenté "par une série de législations de mettre un frein au désir d'exploitation et d'égoïsme des profiteurs de guerre". Il ne cache pas que l'on ait ainsi réussi à atténuer les mouvements de l'inflation.

Le volontariat
Puis le député de Terrebonne souligne que "le volontariat est resté, en dépit de pouvoirs qu'a maintenant le gouvernement, la seule forme de recrutement pour alimenter nos réserves à l'étranger". Il s'élève ensuite contre la création d'une bureaucratie, c'est-à-dire pour lui, d'un Etat dans l'Etat. Ce n'est que pour le temps de la guerre, a dit le premier ministre. Tant mieux, souligne le député de Terrebonne, mais soyons sur nos gardes.

Restrictions publicitaires qui affectent les hebdomadaires
M. Bertrand s'en prend ensuite à l'interdiction d'annoncer les vins, la bière et les spiritueux, ce qui entrainera peut-être, dit-il la disparition d'une quarantaine d'hebdomadaires de la province de Québec, qui "depuis des années s'affirment, par des sacrifices et des dévouements ignorés, comme des symboles de progrès social".
Le député étudie alors les conditions de la mobilisation: examens médicaux, sursis, etc., et met en garde contre les injustices éventuelles. Faisant ensuite allusion aux mouvements extrêmes, M. Bertrand déclare: "Effort de guerre, oui, dans

une collaboration qui ne soit refroidie par aucun préjugé de race ou de religion, ni marquée d'un impérialisme ou provincialisme trop étroit".

Après avoir noté que la dette du Canada, après trois années de guerre, avait atteint le chiffre de huit milliards, soit une dette de \$700 par tête, "presque trois fois la dette de 73 ans de Confédération", M. Bertrand affirme qu'il reste du côté du gouvernement, "où existe, dit-il, la liberté de parole, et je regrette que des libéraux aient jugé à propos de fonder de nouveaux partis quand ils pouvaient exercer leur droit d'exprimer ici leurs opinions, toutes leurs opinions". Le député faisait ici allusion aux fondateurs du Bloc populaire, qui siègent maintenant du côté de l'opposition avec MM. Liguori Lacombe, fondateur du parti Canadien, et Sasseville Roy, indépendant de Gaspé.

M. Bertrand termine en disant qu'il approuve le discours du Trône dans l'ensemble, tout en se réservant le privilège de prendre la décision qu'il croira la meilleure quand il s'agira de voter des dons comme celui de l'an dernier à la Grande-Bretagne. Il n'appuiera pas, par contre, l'amendement présenté par le chef conservateur de la Chambre M. Gordon Graydon, parce que le parti conservateur n'a jamais eu d'autre doctrine que celle d'un impérialisme outrancier. Il n'approuvera pas davantage le sous-amendement de M. Coldwell, chef de la C.C.F., parce que ce serait un tort, dit-il, de verser dans le socialisme avancé à l'heure actuelle.

M. Roland Bock parle du rôle du comité des bois

Il présente son rapport annuel au congrès de l'Association des marchands de bois

M. Roland Bock, président du Comité des bois du Québec, a présenté, mardi après-midi, au congrès de l'Association des marchands de bois du Canada, à l'Hôtel Mont-Royal, son rapport annuel où il a dit le rôle de cet organisme. "Le Comité des bois du Québec s'est assemblé sous ma présidence à plusieurs reprises au cours de l'année écoulée, dit-il d'abord M. Roland Bock, et à chaque réunion des problèmes de la plus haute importance pour le commerce et l'industrie du bois ont été étudiés et discutés".

"Nous n'avons pas tenu d'élection depuis la création du comité et notre conseil comprend toujours MM. Arthur Graffey, vice-président, Alfred Legendre, secrétaire, ainsi que W.-J. LeClair, Georges Hainault et J.-Lucien Mathieu, directeurs.

"Je tiens à souligner que nous avons été en relations constantes avec l'Association des marchands de bois du Canada. Je remercie M. LeClair au nom de mes collègues de nous avoir fait bénéficier de son expérience en diverses circonstances.

"Notre principal souci, au cours de cette année, a consisté à attirer l'attention des autorités de la ville de Montréal sur les lacunes, préjudiciables au bois surtout, qui existent dans nos règlements municipaux de construction. Nous avons tenu une réunion spéciale à cette fin, en présence du président du comité exécutif de notre ville, M. J.-O. Asselin, et de M. Emile Clossey, ingénieur au bureau des permis de construction de la ville de Montréal.

"Nous avons exposé à MM. Asselin et Clossey que, à la suite d'une étude sérieuse du code national du bâtiment, faite par quelques-uns de nos membres, nous en étions venus à la conclusion que les spécifications qu'il comporte représentent le guide le plus compréhensif qui puisse être placé entre les mains de tout ingénieur chargé de moderniser ou de rendre plus efficaces nos règlements municipaux de construction. Nous avons conséquemment présenté une recommandation au président du comité exécutif de Montréal qui l'a accueillie très favorablement.

"Notre comité a aussi tenu une autre séance spéciale à laquelle assistaient M. Avila Bédard, sous-ministre des terres et forêts, M. W.-J. LeClair, secrétaire-gérant de la C. L.A., ainsi que plusieurs marchands de bois et propriétaires d'ateliers importants de la région de Montréal et de Québec. Il s'agissait, en cette circonstance, d'étudier minutieusement les ordonnances du contrôleur des bois. Nos autorités provinciales ont promis d'apporter leur concours surtout pour ce qui a trait à l'amélioration de certaines conditions déficientes d'opération de nos petites scieries du Québec.

"M. Legendre, le directeur du Bureau des bois, nous apprend que le service des renseignements techniques et commerciaux qu'il dirige a été très occupé au cours des douze derniers mois. Nous devons un cordial merci aux autorités du ministère des terres et forêts pour l'hospitalité dont nous avons pu bénéficier en tenant nos réunions dans le local du Bureau des bois.

"Une des grandes réalisations de cet organisme au cours de l'année a été la construction d'un pavillon constituant un échantillonnage assez complet des produits forestiers entrant dans la construction. Un grand nombre de marchands de bois, d'architectes, d'ingénieurs, d'entrepreneurs et de manufacturiers l'ont visité, et tous n'ont eu que des éloges à offrir au ministère des terres et forêts pour cette belle initiative.

"Des causeries sur la technologie et l'utilisation des bois du Québec se donnent à Montréal depuis cinq ans, et près de 300 personnes s'y sont inscrites. Cette année, 7 ingénieurs, 4 architectes, 1 entrepreneur, 1 chimiste, 2 gérants, 1 surintendant, 1 dessinateur, 3 étudiants de l'Ecole Polytechnique et 17 employés d'entreprises commerciales suivent ces cours deux fois par semaine.

"M. Emile Clossey donnera une causerie le 22 février. Qu'il me soit permis d'ajouter que notre comité des bois du Québec a encore accordé cette année son appui à l'Association forestière de la province. Je termine en offrant, au nom de mes collègues, nos plus cordiales félicitations et nos meilleurs vœux de succès au nouveau président, ainsi qu'à tous les nouveaux directeurs de la C.L.A. Puis-je-ils être témoins de la victoire des alliés pendant leur mandat".

Avis

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que Armand Ethier, Paul Perron, Armand Bélair, Jean Filion, René Pagé et René Drolet, tous cultivateurs, domiciliés dans la paroisse Saint-Maurice de Bois-Filion, dans le comté de Terrebonne, s'adresseront à la législature de la province de Québec pour lui demander de passer une loi aux fins d'ériger en municipalité scolaire sous le nom de "Municipalité scolaire de la paroisse Saint-Maurice de Bois-Filion" la circonscription territoriale comprenant les lots suivants:

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495 et 496 du cadastre officiel de la paroisse de Terrebonne, dans le comté de Terrebonne, et pour autres fins.

Examen de la vue
Lunettes
S.-Jérôme

Le soir sur appointment
Téléphone 626

PETITES ANNONCES

Maison à louer, à vendre, meubles usagés, demande d'emploi, objets perdus, etc., etc.

TARIF
2 sous le mot, minimum 40c. ou 3 insertions pour \$1.00.

TERRE A VENDRE
Terre à vendre avec ou sans roulement. Située à 3 milles de S.-Jérôme. Prix avantageux ou échange pour propriété dans S.-Jérôme. S'adresser à 22, rue Legault, S.-Jérôme. 168

COIN DES PROFESSIONNELS

FORTIER & PREVOST

AVOCATS

160, avenue Parent

SAINT-JEROME

Me JOSEPH FORTIER

Me HENRI PREVOST

Téléphones : 258 - 201 - 35

LEGault & LEGault

AVOCATS ET PROCUREURS

L.-L. LEGAULT, K.C.
FERNAND LEGAULT, B.A., LL.B.

Tél. 60 295 rue Main

LACHUTE

GUY LEGAULT, B.A., LL.B.

10 ouest, rue Saint-Jacques

MA. 3866 — Montréal

Paul Larose, L.L.B.

AVOCAT

128, rue Blainville

SAINT-THERÈSE

Téléphone 50

NOTAIRE

Bureau Tél. LA. 7268-7269

Edifice "Thémis"

Chambre 612

10, S.-Jacques O. Montréal

J.-MARC VERMETTE

NOTAIRE

Saint-Janvier

Co. Terrebonne

Tél. 622 - 22

LOUIS NICOLAS

ARCHITECTE

430, rue MELANÇON

Tél. 510

SAINT-JEROME

Examen de la vue

Lunettes

304 S.-Georges

S.-Jérôme

André Racine, O. O. D.

SPECIALISTE POUR LA VUE

Le soir sur appointment

Téléphone 626

C.-A. LORRAIN & Fils

ASSURANCES GENERALES

Vendeurs autorisés des Autos

Buick — Pontiac — Chevrolet — Oldsmobile

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Bureau existant depuis 40 ans

NOUS SOMMES ACHETEURS de bois de chauffage de 3 et 4 pds., croûtes et bâtons attachés 4 pds. Livraison par chars ou camions. Mentionnez la quantité en mains et la station de chargement.

BOIRE & FRERES INC.

2136, ave. de L'Eglise, Montréal

MINISTRE DU TRAVAIL
Le Conseil national du travail
en temps de guerre

Ordonnance Générale

L'Office national canadien de la Statistique a constaté que l'indice du coût de la vie au 2 janvier 1943 s'établit à 117.1 (116.2, indice révisé), comparativement à 117.9 (117, indice révisé) pour celui du 2 juillet 1942.

L'arrêté en conseil (C.P. 5963) régissant les salaires en temps de guerre, article 48 (iv), stipule:

"Le montant de l'indemnité ne doit être modifié que si l'indice du coût de la vie a monté d'un point entier ou davantage depuis la dernière ordonnance générale du Conseil exigeant l'augmentation ou la diminution du montant de telle indemnité."

L'indice n'ayant pas varié d'un point complet ou davantage depuis le 2 juillet 1942, le Conseil national du travail en temps de guerre, conformément aux dispositions mentionnées de l'arrêté C.P. 5963, décide que les termes de son Ordonnance générale du 4 août 1942 demeureront en vigueur pour la période du 15 février 1943 au 15 mai 1943, sujet au droit reconnu aux employeurs ou aux travailleurs de réclamer à un conseil du travail en temps de guerre l'autorisation de verser une indemnité de vie chère dont le montant aura été reconnu "juste et raisonnable" par un tel conseil, conformément aux dispositions de l'arrêté en conseil

Ottawa (Canada),
le 4 février 1943.

Le président du Conseil national du travail en temps de guerre,
HUMPHREY MITCHELL.

Nouvelles du comté de Terrebonne

Sous cette rubrique, nos lecteurs trouveront chaque semaine, grâce à la courtoisie de nos correspondants, les événements qui se sont déroulés dans les différents endroits du comté de Terrebonne.

L'honorable Perrier

Vendredi, samedi de la dernière semaine, le Secrétaire de la Province était à Québec, assistant à de nombreuses réunions du Conseil des Ministres. Dimanche, il passait la journée à Montréal, rencontrant diverses personnes qui avaient à traiter avec lui de questions particulières. Lundi, à son bureau de Montréal, il recevait plusieurs personnes et quelques délégations. Le soir, il partait pour Québec où il assistait, mardi, mercredi, jeudi à de successives réunions du conseil.

A Saint-Janvier

La petite excursion organisée par M. Lucien Forget qui conduisait au Forum, samedi soir dernier, 21 personnes de cette paroisse, pour assister à la partie de hockey Boston-Canadien, a été un succès. Tous sont revenus enchantés et se proposent d'y retourner encore plus nombreux lors de la partie Toronto-Canadien si ce dernier entre dans le détail. Les billets avaient été réservés et apportés par un sportif très bien connu dans le comté, M. le notaire J.-Marc Vermette. Étaient présents MM. D. Jamin, C. Bélanger, L. et W. Gascon, R. Papineau, M. Bélisle, R. Gauthier, E. Vaudry, J.-P. Alarie, A. Piché, M. Racine, J.-P. Lauzon, M. Monpetit, Madame L.-B. Blondin, M. R. Ladouceur, M.-L. Bélanger, R. Pesant, M. Tessier et M. et Mme Lucien Forget.

Saint-Janvier a reçu, dimanche dernier, la visite du club de M. Poirier, de Saint-Jérôme, qui sortit vainqueur par le pointage de 5 à 3. Dimanche prochain, le club recevra les Juteaux, de Sainte-Thérèse.

Industrie laitière

JANVIER - 1943

La section agricole du Bureau des Statistiques publiait récemment son rapport préliminaire sur la production de beurre et de fromage dans la province de Québec.

Production de beurre et de fromage :

En janvier 1943 (chiffres correspondants de 1942 donnés entre parenthèses) la production de beurre s'est totalisée à 1,840,967 (789,964) livres et fait voir une augmentation de 113.1 pour cent.

La production de fromage s'est chiffrée à 257,381 (1,271,237) livres et montre une diminution de 79.8 pour cent sur le mois correspondant de l'an dernier.

Durant l'année 1942, la production totale de beurre a atteint 72,979,879 (76,268,197) livres et enregistre une diminution de 4.3 pour cent.

La production cumulative de fromage se chiffre à 63,015,510 (38,343,608) livres et dépasse de 64.3 pour cent celle de l'année 1941.

Prochain mariage

Le samedi 27 février courant, Mlle Yvonne-Marie Cotter, fille de M. et Mme Albert-Victor Cotter, de Yonkers (N.-Y.), E.-U., épousera le capitaine Paul-Emile Prévost, fils du sénateur et de Mme Jules-Edouard Prévost.

Le mariage sera béni en l'église paroissiale de Saint-Jérôme, à 10 heures du matin.

Deux en une semaine

En une semaine, deux corvettes canadiennes, opérant en Méditerranée, ont coulé chacune un sous-marin ennemi. Ce sont la "Ville de Québec", sous le commandement du lieutenant-commander Coleman, de Montréal, et la "Port-Arthur", sous le commandement du lieutenant E. T. Simmons, de Victoria. L'Amirauté britannique et M. Winston Churchill ont envoyé leurs félicitations.

Besoin croissant de la main-d'œuvre industrielle

L'Entente fédérale-provinciale peut éviter l'imposition du travail obligatoire à la population civile par ses cours gratuits d'initiation professionnelle et par son service de placement dans l'industrie de guerre. — Le Programme d'urgence de guerre et le Service de l'aide à la jeunesse.

Conséquences des nouveaux règlements

En face de la gravité de la situation créée par l'absence grandissante de main-d'œuvre dans les usines de guerre, le Service sélectif national se verra peut-être forcé, dans quelque temps, de recourir à des mesures radicales afin d'éviter à la nation et à la cause alliée un retard dans la production du matériel de guerre, qui compromettrait notre victoire.

En vertu des nouveaux règlements de cet organisme du ministère fédéral du travail, les hommes d'âge militaire inaptes, licenciés ou non encore mobilisés, toute personne de 16 à 65 ans non encore affectée à un travail essentiel à l'effort de guerre ou qui reste plus de sept jours consécutifs sans emploi rémunérateur, et les femmes mariées ou non qui ont quitté un emploi essentiel ou non sont tenus de s'inscrire à un bureau du service sélectif et susceptibles d'être affectés à un travail relatif à la guerre, à la discrétion du service sélectif.

Toutes les personnes visées par ce décret pourront être mobilisées dans la sphère qui convient le mieux à leurs aptitudes. Celles qui posséderont des connaissances au moins rudimentaires des méthodes modernes de production du matériel de guerre seront déjà en mesure d'accepter un emploi dans l'industrie. C'est pourquoi, en prévision de l'application de ce décret et afin d'éviter si possible, selon le désir du ministère fédéral du travail qui préfère le volontariat à la contrainte dans le recrutement de la main-d'œuvre industrielle, les catégories de la population urbaine assujetties aux nouveaux règlements du service sélectif devraient, dans le but de donner le meilleur rendement possible à l'effort de guerre industriel et de rapprocher le jour de la victoire, s'initier immédiatement au travail indispensable que la patrie leur demande d'accomplir jusqu'à la fin des hostilités.

Volontariat préférable à la contrainte

Au mois d'août 1942, le gouvernement fédéral projeta de décréter la mobilisation obligatoire de la main-d'œuvre féminine dans l'industrie de guerre, mais précisa que si l'embouchage était satisfaisant il ne recourrait pas à la contrainte. Grâce à l'empressement des femmes valides et disponibles à s'engager dans l'industrie de guerre et à s'inscrire aux cours préparatoires à l'exercice d'un métier semi-qualifié donnés dans les écoles industrielles de l'Entente fédérale-provinciale, le gouvernement n'imposa pas le travail féminin obligatoire.

Le même résultat peut être obtenu aujourd'hui si les personnes visées par le récent décret du service sélectif comprennent leur devoir et leur intérêt et s'inscrivent immédiatement aux cours gratuits et rémunérés d'initiation aux travaux de guerre des deux gouvernements sous les auspices conjoints du Programme de formation d'urgence de guerre et du Service de l'aide à la jeunesse.

Valeur incontestable des cours d'initiation

Depuis le début de la guerre, des milliers d'hommes et de femmes ont bénéficié des cours gratuits de formation professionnelle organisés conjointement par le ministère fédéral du travail et le secrétariat provincial. Les demandes de plus en plus nombreuses que le Service de l'aide à la jeunesse reçoit des industriels démontrent la valeur de l'initiation au travail donnée dans les écoles de l'Entente fédérale-provinciale et la compétence de la main-d'œuvre qui y est formée. Les industriels reconnaissent la nécessité

L'arène de Saint-Jérôme s'effondre sous le poids de la neige

La catastrophe s'est produite jeudi matin. — Perte totale

Une catastrophe s'est produite hier matin, à neuf heures, lorsque la masse d'acier et de bois qui constituait l'arène de Saint-Jérôme s'est effondrée sous le poids de la neige amoncelée depuis le début de l'hiver rigoureux que nous traversons. La quantité de neige accumulée sur le toit de l'édifice est évaluée, par des personnes censées être versées dans la question des poids et mesures, à cinq cent mille tonnes.

Le toit de tôle a ployé brusquement sous son épais manteau d'hermine et la charpente d'acier qui le retenait a cédé également et s'est abattue sur le sol, écrasant de son poids les banquettes et les gradins de l'immense stade.

Vers onze heures, hier matin, lorsque nous nous sommes rendus sur l'île Maillé, au milieu de la ville, où se tenait une réunion publique — on y a même joué un homme et son pécunière, de Claude-Henri Grignon, l'été dernier — la vaste construction métallique était complètement écroulée et son squelette d'acier gisait, tordu, sur le sol tel un édifice atteint par les bombardements aériens ou un mastodonte antédiluvien blessé par la foudre d'un héros herculéen.

La façade, gravement endommagée elle aussi, semble un peu éparpillée cependant, par suite du fait qu'elle s'appuie sur les ruines d'un édifice encore intact le nom : Arène de Saint-Jérôme et que surplombe le mat que la force des éléments a placé dans la position verticale. Seules les deux tours latérales sont restées debout et dominent les ruines.

Les dommages de l'arène, qui avait été érigée vers l'année 1933, constituent une perte totale, nous apprend-on.

Ligue de hockey juvénile de Saint-Jérôme

JOUTE DE DETAIL

Samedi 6 février, le club Martin-Senour, d'Alfred Langlois, piloté par Paul Desjardins en l'absence de R. Alarie, a remporté une éclatante victoire en blanchissant le Regent Knitting dans la première partie d'un deux dans trois pour rencontrer le gagnant de la série Red Wings—Coca-Cola, pour le championnat de la ligue Juvénile de S. Jérôme. Le compte fut de cinq à zéro. La vedette du Martin-Senour fut sans conteste, G. Alarie qui compta quatre buts. Claude Lachance compta l'autre. Le jeune gardien de buts du Martin-Senour, André Dussault, est le premier à avoir un blanchissage dans la ligue. Pour le Regent, J.-L. Dufour vint plusieurs fois près de compter. Voici le sommaire de la partie.

Première période
Aucun point et aucune punition.
Deuxième période
1—Martin-Senour : C. Lachance (Beaulieu-Lauzon) 4.32
2—Martin-Senour : G. Alarie 10.25
Punition : L. Dupras.
Troisième période
3—M.-S. : G. Alarie (Beaulieu) 7.08
4—M.-S. : G. Alarie (G. Morin) 9.57
5—M.-S. : G. Alarie 13.17
Punition : Barns.

Martin-Senour Regent Knitting
A. Dussault Buts G. Lebeau
R. Fleury défenses M. Piché
D. Morin " R. Brosseau
A. Lauzon ailes L. Dupras
C. Lachance " C. Dupras
M. Beaulieu centre M. Forget
Subs : Martin-Senour : G. Alarie, G. Morin, M. Labelle, C. Coupal.
Subs : Regent Knitting : J.-L. Dufour, H. Barns, Trempe, Narbonne.

G. Alarie, secrétaire.

Des officiers du C.A.R.C. étudieront à Sainte-Marguerite

Le domaine d'Estérel transformé en école pour officiers d'administration

Le domaine d'Estérel sert de nouveau à des fins de guerre. La célèbre hôtellerie des Laurentides, ancien paradis des sportifs, qui fut d'abord mise à la disposition de l'Armée canadienne, est désormais placée sous la direction du C.A.R.C. qui en a fait, il y a peu de temps, le siège de l'école d'instruction no 1 réservée aux officiers d'administration.

Aussi la vie y a-t-elle changé complètement d'aspect : d'endroit de villégiature et de repos qu'il était, le domaine d'Estérel voit maintenant la discipline et le travail devenir l'apanage de ses hôtes, les officiers qui y sont stationnés pour une période d'entraînement spécialisé. Leves de grand matin, ceux-ci revêtent la tenue de travail et partagent leur temps entre l'étude, l'instruction physique et les exercices avec des loisirs réduits à leur plus simple expression. Chacun cependant goûte, dans le décor unique qui l'entoure, les avantages d'une vie réglée, de repas ordonnés, de quartiers confortables. Autrefois médecins, avocats, ingénieurs, hommes d'affaires, prêtres ou même journalistes, tous se consacrent volontiers à la tâche d'acquiescer la formation complémentaire qui leur permettra d'occuper bientôt des postes de confiance dans les multiples organismes du C.A.R.C.

Le commandant de l'école est le commandant d'escadre C.-A. Hore, M.C., dont la personnalité brillante ne manque pas de charmer tous ceux qu'il reçoit. Aviateur de carrière, il sait faire l'accueil le plus sympathique aux visiteurs ainsi qu'au personnel et aux étudiants de son école. Arrivé à Sainte-Marguerite le 11 décembre 1942, il était, depuis le mois d'août, officier d'administration au centre de Trenton. Cette station du C.A.R.C. lui doit de nombreuses améliorations et bénéficie largement d'une collaboration, particulièrement précieuse pour la rédaction et la diffusion de la revue "Contact".

Le centre de l'arène de Sainte-Agathe s'écroule

On nous informe en dernière heure que le centre de l'arène de Sainte-Agathe s'est écroulé sous le fardeau de la neige, mercredi soir, nous dit-on. C'est un désastre qui s'ajoute à celui survenu à l'arène de Saint-Jérôme, hier matin, et qui affecte le monde sportif en même temps que les propriétaires des deux édifices endommagés par les éléments météorologiques impitoyables.

Baptêmes

BELANGER, le 3 février, à M. et Mme Claude Bélanger (Gertrude Chartrand), est né un fils baptisé, Joseph-Lucien-André, le 4 février.

LABONTE, le 8 février, à M. et Mme René Labonté (Anita Vaudry), est né un fils baptisé, Joseph-Jean-Paul-Ronald, le 9 février.

LOCAS, le premier février, à M. et Mme Jean Locas (Luce Patry), est née une fille baptisée, Marie-Agnès-Nicole, le 3 février.

LOCAS, le 5 février, à M. et Mme Paul Locas (Simone Piché), est né un fils baptisé, Joseph-Hubert-François, le 6 février.

MONETTE, le 4 février, à M. et Mme Rodrigue Monette (Gabrielle Lebeau), est né un fils baptisé, Joseph-Gilles-Côme-Rodrigue, le 7 février.

PERREAULT, le 6 février, à M. et Mme Lionel Perreault (Germaine Brière), est né un fils baptisé, Joseph-Robert-Paul, le 7 février.

PERREAULT, le 3 février, à M. et Mme Roland Perreault (Aurore Gignas), est né un fils baptisé, Joseph-Zénon-Marcel, le 4 février.

RICHER, le 29 janvier, à M. et Mme J.-Edgar Richer (Liliane Stafford), est née une fille baptisée, Marie-Pauline-Jacqueline-Madeleine, le 7 février.

THERRIEN, le 2 février, à M. et Mme William Therrien (Philomène Robitaille), est née une fille baptisée, Marie-Anna-Madeleine, le 7 février.

TRINQUE, le 4 février, à M. et Mme Lucien Trinque (Angela Kavanagh), est née une fille baptisée, Marie-Eva-Suzanne, le 7 février.

VAUDRY, le 7 février, à M. et Mme Raoul Vaudry (Malvina DeGagne), est né un fils baptisé, Joseph-Edouard-Yvon-Raoul, le 7 février.

Démonstration culinaire le 15 février

Lundi, le 15 février, à l'Ecole Ménagère Régionale de Saint-Jérôme, il y aura démonstration culinaire, à 7.30 heures.

On y préparera un succulent repas qui conviendra parfaitement pour le dîner après le mariage ou la première messe.

La décoration de la table sera élégante et attrayante.

MENU :

Pamplemousse grillée,
Bouchées fleuries,
Pain aux pruneaux,
Œuf en nid,
Poulet en croustade,
Sauce au poulet,
Sandwiches fromagés,
Salade nœudphar,
Champignons sucrés,
Bâtonnets aux fruits,
Biscuits au chocolat,
Moule de fruits à la guimauve,
Café de guerre.
L'entrée est à 500, rue Labelle.

Mariage

MALLETTE-LACHANCE
Le 6 février, a été béni en l'église de Saint-Jérôme, le mariage de M. Léopold Mallette, fils de M. et Mme Wencelas Mallette, avec Mlle Marie-Jeanne Lachance, fille de M. et Mme Ernest Lachance.

Décès

FORTIER
A l'hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville, le 31 janvier, est décédée Mlle Catherine Fortier, à l'âge de 27 ans, fille de M. et Mme Alex. Fortier, décédée. Les funérailles ont eu lieu, en l'église de Saint-Jérôme, le 3 février à 9 heures.

GIROUX
Le 6 février dernier, eurent lieu, en l'église de Saint-Jérôme, les funérailles de Maxime Giroux, époux de Rose Florent, décédé à Windsor, Ont., le 2 février, à l'âge de 76 ans.

POIRIER
Le 11 février dernier, eurent lieu les funérailles de Alfred Poirier, époux de Delima Gauthier, décédé le 8 février, à l'âge de 82 ans.

FORGET
Aujourd'hui 12 février, ont eu lieu les funérailles de Roland Forget, enfant de M. et Mme Albert Forget, décédé le 9 février, en l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc, de Montréal, à l'âge de 12 ans.

CHARTRAND
Demain samedi, 13 février, auront lieu les funérailles de Elzéar Chartrand, époux de Marguerite Laliberté, décédé le 10 février.

Mondanités

Samedi soir dernier, un "surprise-party" avait lieu chez mademoiselle Mimi Maurice, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de mademoiselle Gabrielle Plouffe. Les invités étaient : Georgette Lapointe, Denyse St-Vincent, Marcelle Plouffe, Miriam Sanderson, Gurty Piché, de Saint-Jérôme ; Mesdemoiselles Cécile Côté, Renée Larchellière, Lucienne Martel, de Montréal ; MM. Arthur Monette, Jerry Johnson, Conrad Locas, Maurice Dupras, Guy Francoeur, Georges Miller, Philippe Brats, Paul Brats, Maurice Prud'homme, sous-lt Martial Veillette.

Le goûter et les glaces furent servis par Madame Maurice, aidée de Madame Gratton, de Montréal, et de Yvette Plouffe, de Saint-Jérôme.

Graduation à l'école des cadets-officiers le 17 courant

La prochaine graduation à l'école des cadets-officiers du camp militaire de Saint-Jérôme, aura lieu au manège militaire du centre d'entraînement le 17 février prochain. La cérémonie sera présidée par le brigadier Marcel Noël, E.D., adjudant-général adjoint du district militaire numéro 4. La graduation sera suivie d'un lunch au mess des officiers et d'une dance, dans la soirée, au manège.

COURS GRATUITS D'INITIATION AUX TRAVAUX DE GUERRE

Organisés conjointement par LE MINISTRE FEDERAL DU TRAVAIL

et

LE SECRETARIAT DE LA PROVINCE

pour

jeunes gens de 16 et 17 ans
hommes non sujets ou inaptes
au service militaire
et femmes de 16 ans et plus

Cours du jour d'une durée relative de trois mois, dans les écoles techniques, d'arts et métiers et d'avionnerie de la province en rivetage, ajustage, assemblage, mécanique d'ajustage, fraisage, soudure, lecture des plans, spécialisation, etc. Pendant leur apprentissage gratuit, les élèves reçoivent une allocation de subsistance basée sur leurs besoins. Ceux qui terminent le cours avec succès sont placés dans l'industrie de guerre par l'intermédiaire des deux gouvernements.

S'adresser au

SERVICE DE L'AIDE A LA JEUNESSE

35 ouest, rue Notre-Dame, Montréal

BISMA-REX

Remarquable soulagement en quelques minutes

— L'acidité neutralisée — L'irritation adoucie
— Le gaz éliminé — L'estomac protégé

Pour normaliser plus promptement l'acidité gastrique

2 1/4 onces 50
4 onces 75
16 onces 1.75

PHARMACIE OSCAR LANDRY

339, rue Saint-Georges — Saint-Jérôme

Voisin du marché

Téléphones : 558 et 559

WILFRID PRUD'HOMME, pharmacien-gérant

J. W. CYR

Le rendez-vous des élégants

MERCERIE ET CONFECTION

POUR HOMMES ET JEUNES GENS

- Habits sur mesures par Tip-Top, Johnston, Royal York et Lombardi
- Vêtements de travail
- Vêtements de toilette

314, rue Saint-Georges Tél. 448
Saint-Jérôme

